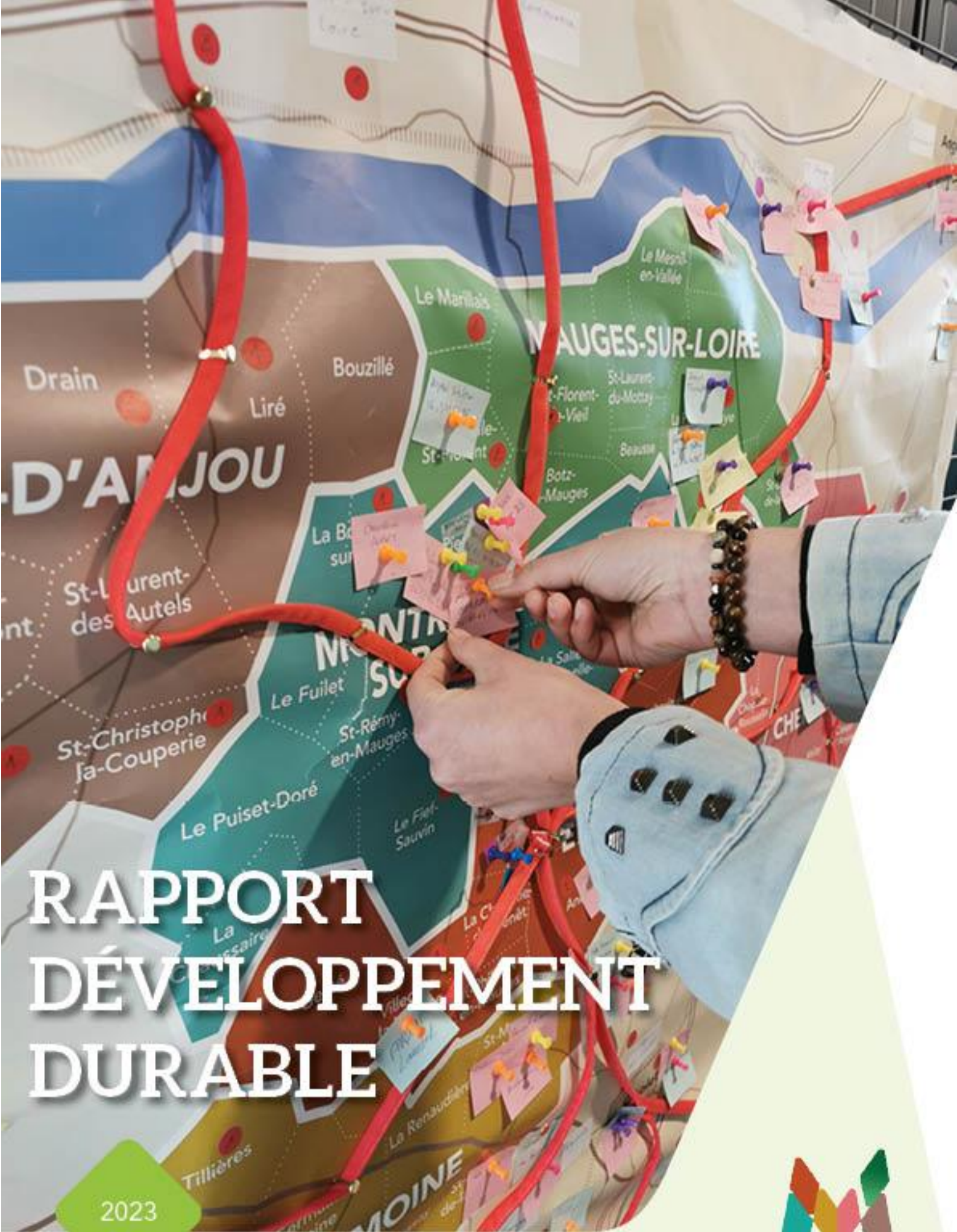




RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

2023

Table des matières

1. Transition énergétique et lutte contre le changement climatique	8
La poursuite du Plan Climat Air Energie Territorial	9
Les Mauges, labellisés territoire engagé Climat - Air - Energie à Bordeaux aux assises européennes de la transition énergétique	9
Un séminaire pour coopérer autour de la démarche « Territoire Engagé Transition Ecologique »	9
Création de la marque Ôsons l'énergie positive !	10
L'adhésion de Mauges Communauté à Air Pays de la Loire.....	10
Mauges Communauté intègre la gouvernance du GIEC Pays de la Loire	10
Inauguration d'une station <i>Mauges BioGNV</i> à la Pommeraye	11
L'acquisition de 70 nouveaux VAE.....	11
Le Woodybus à l'essai dans les communes des Mauges	12
Un nouveau partenariat avec les opérateurs de covoiturage.....	12
Encourager le transport partagé lors d'événements culturels.....	12
Une centrale solaire photovoltaïque sur le Centre technique territorial Est de Sèvremoine	13
La naissance de collectifs citoyens pour la production d'énergies renouvelables à Orée d'Anjou et Sèvremoine.....	13
Solaire en Anjou.....	14
Coopération avec les lauréats l'appel à projet « Climat et agriculture ».....	14
Partenariats avec les lauréats de l'appel à projet « Transition écologique ».....	14
Un défi mobilité pour inviter les agents de la collectivité à repenser leur pratiques	15
Participation aux réseaux de la transition écologique (RECIT, TEPOS et AMORCE)	16
L'éclairage des zones d'activité renouvelées pour davantage d'économies d'énergie.....	16
Renouvellement de la flotte de véhicules de Mauges Communauté	17
2. Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	18
De nouvelles réalisations pour la fiabilisation des digues en bords de Loire	19

Des études HMUC pour mieux gérer la ressources en eau dans les Mauges.....	20
La communication autour de la ressource en eau.....	20
Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.....	21
CarbÔmauges : gestion durable des haies et stockage du carbone.....	22
3. Amélioration de la qualité de vie et épanouissement de tous les habitants.....	23
L'accueil des personnes âgées	24
L'accueil des personnes en situation de handicap	24
La sensibilisation au gaz radon se poursuit.....	25
La lutte contre les plantes allergisantes	26
Visites d'habitats intergénérationnels et mixtes dans le Loiret.....	27
La Maison de l'Habitat continue d'attirer toujours plus d'habitants.....	27
4. Solidarité entre les territoires et les générations	29
3 ^e édition de Soli'Mauges	30
L'accueil des gens du voyage	31
L'aide aux personnes en difficulté	31
L'hébergement temporaire chez les habitants pour les jeunes	31
Une nouvelle politique d'attribution pour les logements sociaux	32
Favoriser la solidarité entre tous et l'épanouissement de chacun grâce à la culture :.....	33
Le transport solidaire toujours sollicité par les habitants	33
5. Produire et consommer durablement.....	34
Des actions en faveur du réemploi dans le domaine du BTP.....	35
L'écoconstruction dans le BTP	35
De nouveaux projets à Synergie	35
Des projets autour de l'urbanisme circulaire.....	36
Des animations autour de l'économie circulaire.....	36
La labellisation « économie circulaire » par l'ADEME.....	37
Le plan alimentaire territorial renouvelé et des actions qui portent leurs fruits.....	37

Le service Déchets se prépare à l'obligation du tri à la source des biodéchets	38
L'optimisation des réseaux de déchetteries et le développement du tri à la source.....	39
L'accompagnement des professionnels pour la gestion des déchets assimilés.	40
Ôsez Mauges continue ses actions dans le développement du tourisme durable.....	41
Le service Culture participe aussi à la dynamique d'une consommation plus responsable et locale	42
 6. Impliquer et mobiliser les élus, les services et le territoire autour des enjeux de développement durable.....	43
Bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat.....	44
Les élus visitent le village de Trentemoult à Rezé.....	44
La mobilisation interne des agents de Mauges Communauté.....	44
5 ^e édition pour <i>Changer d'ère</i>	47
IdéÔ Mauges restitue sa première saisine sur les déchets.....	48
Un diagnostic partagé pour l'élaboration du SCoT des Mauges	48
 7. Les indicateurs de développement durable	51
La consommation d'énergie sur le territoire.....	52
La production d'énergie renouvelables à Mauges Communauté.....	53
L'évolution des émissions de gaz à effet de serre	53
La qualité de l'air en 2023 à Mauges Communauté	55
Les polluants atmosphériques.....	56
L'évolution du tonnage déchet	58
La consommation d'eau, le renouvellement des réseaux et systèmes d'assainissement	59

INTRODUCTION

Pourquoi un rapport de développement durable ?

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat d'orientation budgétaire, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport a pour objectifs de mettre au centre des débats, les choix politiques et leur cohérence sur le territoire au regard des 5 finalités du développement durable présentées dans les pages suivantes :

1. Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère ;
2. Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources ;
3. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains ;
4. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
5. Produire et consommer durablement.

Enfin, le rapport comporte également une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions et politiques publiques (6).

L'Agenda 2030 et ses objectifs de développement durable (ODD), porté par l'ONU, est le nouveau cadre d'action universel dans une perspective de transformation pour un développement durable. Ces ODD, au nombre de 17, adoptés en 2015 par les Nations Unies, constituent la feuille de route du développement d'humanité à l'échelle de 2030.

Chaque pays engagé dans ce calendrier doit être en mesure de prouver en quoi il répond à ces objectifs.



Les collectivités territoriales y contribuent à leur niveau. Pour faire le lien entre la stratégie nationale de l'agenda 2030 et le contexte local, des objectifs de développement durable et les enjeux pour le territoire sont présentés au début de chaque partie du rapport.

Pourquoi est-ce utile ?



Communiquer aux élus, agents et citoyens

Ce rapport permet de rendre compte annuellement auprès des élus, agents et citoyens, la contribution de Mauges Communauté au développement durable et à l'atteinte des objectifs nationaux et supranationaux.



Eclairer les choix budgétaires et stratégiques

Avoir un aperçu des mesures prises au cours de l'année permet d'avoir en tête l'importance des enjeux du développement durable avant de voter le budget



Evaluer et piloter

L'analyse de la transversalité des actions de Mauges Communauté permet de faire le point sur les actions menées, lesquelles renforcer, rectifier ou abandonner.

1. Transition énergétique et lutte contre le changement climatique

**7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT ABORDABLE**



**13 LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**



Enjeux :

- Maîtriser les consommations et la demande en énergie
- Développer les énergies renouvelables
- Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre
- S'adapter au changement climatique



Labellisation 2 étoiles de Mauges Communauté et de 5 communes par l'ADEME, pour la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique

La poursuite du Plan Climat Air Energie Territorial

Cette année, le PCAET s'est à nouveau concrétisé à travers différentes actions et politiques menées par la collectivité. Approuvé en 2020 et prévu pour 6 ans, celui-ci est organisé autour de 7 axes, 38 fiches actions et 120 sous-actions.

Le PCAET est l'outil de planification écologique sur le territoire des Mauges. L'objectif est de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Ce premier PCAET doit donc assurer les bases de cette trajectoire en mobilisant les acteurs du territoire pour :

- Adapter le territoire aux changements climatiques
- Promouvoir un urbanisme et des logements de qualité répondant aux enjeux de la transition énergétique
- Agir en faveur d'une mobilité bas carbone et limiter les besoins de déplacement
- Faire de la transition écologique un moteur de développement économique
- Développer une agriculture bas carbone et proposer une alimentation locale et de qualité
- Accompagner la montée en puissance des énergies renouvelables et développer le mix énergétique
- Mobiliser les ressources pour communiquer et financer la transition énergétique.

2023 constitue la troisième année de mise en œuvre du PCAET. Parmi les 38 actions, 32 actions ont été engagées ou poursuivies en 2023.

Elles sont pour la plupart présentées dans les articles suivants.

Les Mauges, labellisés territoire engagé Climat - Air - Énergie à Bordeaux aux assises européennes de la transition énergétique

En mai dernier, les élus et agents de 5 communes nouvelles et de l'intercommunalité ont reçu officiellement des mains de l'ADEME, 2 étoiles au label « Climat - Air - Énergie ». Les élus et agents concernés s'étaient déplacés à Bordeaux, lors de la 24^e édition des assises européennes de l'énergie. Ce label est une démarche d'amélioration continue, évaluée grâce à un nombre d'étoiles allant de 1 à 5. Pour l'obtenir, les communes et l'intercommunalité ont appliqué une méthodologie rigoureuse et organisé un certain nombre de mesures pour réduire leurs émissions. Depuis novembre 2021, les collectivités étaient accompagnées d'un conseiller extérieur pour atteindre cet objectif. Ces deux étoiles traduisent l'engagement des communes et de Mauges Communauté dans la transition écologique et viennent compléter un PCAET ambitieux. Le renouvellement municipal à Orée d'Anjou a fait glisser le calendrier, la commune sollicitera la labellisation 2 étoiles dès le début d'année 2024.



Un séminaire pour coopérer autour de la démarche « Territoire Engagé Transition Ecologique »

En juin 2023, Mauges Communauté et les 6 communes ont proposé aux élus, agents des

collectivités, un séminaire sur la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique. Le directeur régional de l'ADEME Pays de la Loire, Eric Prud'homme, a ouvert la matinée en présentant en plénière, les 4 scénarios de l'ADEME sur les options économiques, techniques et de société pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Ensuite, des ateliers étaient proposés pour travailler sur des actions collectives avec les élus et agents sur les enjeux de transition écologique et de sobriété. Plusieurs domaines étaient abordés : l'aménagement dans un contexte de changement climatique, le chauffage au bois pour les bâtiments communaux, les mobilités douces, les achats publics responsables ou encore la consommation de produits alimentaires locaux.



Création de la marque Ôsons l'énergie positive !



Pour mettre la transition énergétique au cœur du fonctionnement des collectivités, la marque Ôsons l'énergie positive! a été créée. Cette identité s'inscrit pour la démarche collective des Mauges : Territoire Engagé pour la Transition Écologique. Le bloc-marque se veut dynamique, positif et solaire. Il signe

l'ensemble des supports de communication sur les actions portées par les collectivités touchant de près ou de loin aux enjeux climatiques. Le signe, la lettre O, renforce le lien à l'identité territoriale « Ôsez Mauges ».

L'adhésion de Mauges Communauté à Air Pays de la Loire

Mauges Communauté a officialisé en janvier 2023 son adhésion à l'association Air Pays de la Loire. Celle-ci est agréée par le Ministère de la Transition écologique et participe à la surveillance de la qualité de l'air de la région des Pays de la Loire. L'adhésion permet ainsi de bénéficier d'un accompagnement et d'une expertise personnalisée. L'association propose également des formations, des ateliers de sensibilisation et des analyses détaillées du territoire sur les thématiques climat air énergie. Cette action répond ainsi aux objectifs du contrat local de santé et du plan climat.



Mauges Communauté intègre la gouvernance du GIEC Pays de la Loire

En octobre 2020, la Région Pays de la Loire avait lancé une étude pour évaluer les impacts du changement climatique sur son territoire et a décidé la création d'un Groupe interdisciplinaire d'experts sur le changement climatique en Pays de la Loire. La Région a proposé l'ouverture de la gouvernance du GIEC aux collectivités pour que chacune puisse s'investir financièrement et donner les moyens aux experts de poursuivre leur travail.

Dans ce sens, Mauges Communauté a validé cette année, sa participation au GIEC Pays de la Loire pour 2024, à hauteur de 5 000 €. Ce partenariat permettra la présentation du rapport et les préconisations aux élus et agents du territoire. Les experts impliqués dans la

rédaction du rapport pourront proposer leur analyse sur des thématiques ciblées (grand cycle de l'eau, agriculture, SCoT) ou accompagner la création d'un observatoire local du changement climatique

Inauguration d'une station **Mauges BioGNV** à la Pommeraye



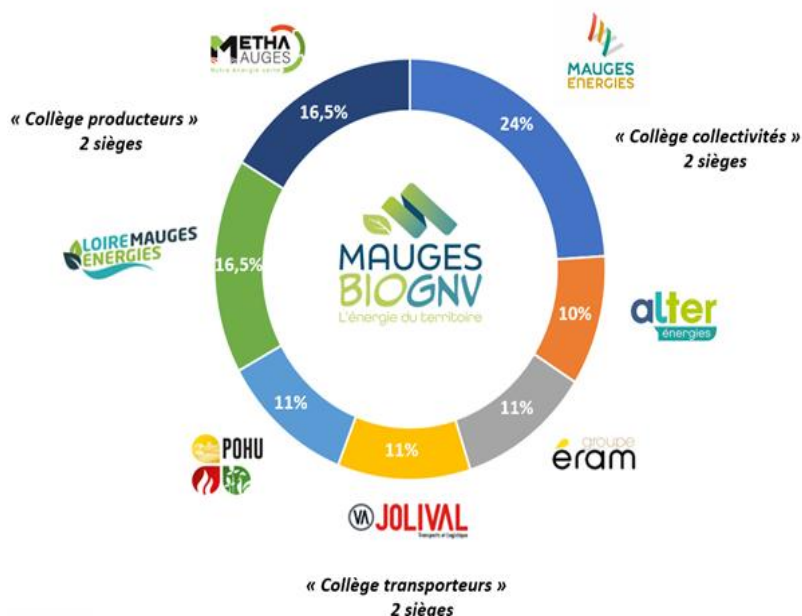
Dans le cadre de son PCAET et de son objectif de territoire à énergie positive, Mauges Communauté continue de développer les énergies renouvelables produites localement. Après la création de la société *Mauges BioGNV* en 2022, le projet de station s'est concrétisé cette année à la Pommeraye (Mauges-sur-Loire). L'inauguration a eu lieu le 4 mai 2023, dans la zone industrielle du Tranchet. Le carburant fourni est du biométhane produit par des méthaniseurs et transporté via le réseau de gaz qui traverse le territoire, pour être ensuite comprimé à 250 bars pour pouvoir effectuer des pleins rapides.

Cette localisation est stratégique puisqu'on trouve à la Pommeraye une concentration de transporteurs, situés favorablement sur les itinéraires de transport routier. L'installation permet ainsi de densifier le réseau de stations BioGNV dans le sud-ouest du Maine-et-Loire, entre les stations de Cholet, Ancenis et Saint-Léger-de-Linières à venir.

Cette nouvelle infrastructure est à destination des entreprises qui ont des besoins logistiques mais aussi des particuliers, pour un investissement total de 1,3 millions d'euros.

Le projet a été financé par divers acteurs, tous soucieux de réduire le recours aux énergies fossiles. La Région Pays de la Loire subventionne la station à hauteur de 200 000 €. Le tarif moyen de vente du gaz pour 2023 est de 1,36 €/kg HT et 1.63 €/kg TTC. Les clients sous contrat bénéficient de prix dégressifs en fonction de paliers de consommation.

Cette installation contribue à la revalorisation des ressources locales et permet ainsi de réduire le recours aux énergies fossiles importées. Pour le moment, deux autres projets sont à l'étude sur le territoire de Mauges Communauté.



L'acquisition de 70 nouveaux VAE

70 vélos à assistance électrique ont été reçus en novembre 2023, portant ainsi la flotte de vélos à assistance électrique de Mauges Communauté à 151. Compte tenu de l'importance de cette flotte, la commission mobilités s'est interrogée sur l'opportunité de répartir une partie de ces VAE dans les 6 communes (environ 10 par commune), afin qu'ils soient plus facilement accessibles aux habitants et à un public en insertion. Selon le profil, ces VAE sont loués à la population pour 15 € ou 30 € par mois.

En collaboration avec les communes, plusieurs scénarios sont en cours pour étudier la faisabilité de service de proximité en lien avec les vélocistes locaux (notamment pour l'entretien et la maintenance).



Le Woodybus à l'essai dans les communes des Mauges

Pour l'événement Changer d'Ere, Mauges communauté a présenté un vélo en bois collectif pour le transport des écoliers. C'est dans ce cadre que plusieurs expérimentations ont eu lieu dans les communes, du 19 octobre au 4 décembre 2023, en collaboration avec les services municipaux et familles rurales, à Saint Florent le Vieil, Montrevault, la Salle et Chapelle Aubry et Chemillé. Conçu pour le ramassage scolaire, l'engin est prévu pour faire des petites tournées de 3 km et est équipé d'une assistance électrique grâce à des panneaux solaires placés sur le toit du Woodybus. Cette opération a ainsi permis de sensibiliser les enfants et habitants aux mobilités de demain.



Un nouveau partenariat avec les opérateurs de covoiturage

Mauges Communauté a souhaité dès septembre 2023 promouvoir le covoiturage par une participation financière au trajet pour inciter actifs et habitants à faire du covoiturage sur des courtes distances. Mauges communauté prévoit de consacrer 100 000€. Cette participation s'ajoute à celle de la Région. L'opération qui se terminera fin mars 2024, permettra, via les opérateurs KAROS et KLAXIT/BLABACAR Daily, aux conducteurs d'être mieux rémunérés et aux passagers de voyager gratuitement.



Les conditions pour recevoir la participation financière de Mauges communauté sont les suivantes :

- Pour les conducteurs, 0,50€ par trajet
- Pour les passagers, également 0,50€ par trajet. Cette somme permettra de couvrir jusqu'à la fin de l'opération les dépenses des passagers pour leur assurer la gratuité du trajet.
- Pour des trajets de plus de 5 kilomètres et de moins de 80 kilomètres
- Dont l'origine et/ou la destination sont sur le territoire de Mauges Communauté

Encourager le transport partagé lors d'événements culturels

Depuis deux saisons, il est proposé aux spectateurs de Scènes de Pays de covoiturer à l'aide d'une plateforme « covoiturage-simple » mise en ligne gratuitement sur le site internet. Chacun peut y proposer ou rechercher des trajets pour venir aux spectacles.

Par ailleurs, pour toutes activités, et notamment dans le cadre de la démarche patrimoniale, le service organise soit des déplacements collectifs (en car lors des visites

d'études) ou de partager les déplacements (avec des points de rendez-vous)

Une centrale solaire photovoltaïque sur le Centre technique territorial Est de Sèvremoine

Une centrale photovoltaïque de 430 m² et 90.2kWc sur la toiture d'un centre technique à St-André-de-la-Marche a été installée en juin 2023.



Inauguration de la centrale solaire par les élus.

La SEM Mauges Énergies s'est associée avec la commune nouvelle de Sèvremoine pour avancer sur solarisation du patrimoine public communal et intercommunal. En juillet 2023, l'installation a été raccordée au réseau ENEDIS et mise en service. Elle produira chaque année 92 MWh d'électricité soit l'équivalent de la consommation de 45 foyers. Prévue pour 2024, la SEM et Sèvremoine travaillent également sur une autre centrale photovoltaïque de 650 m² et 120 kWc sur le pôle santé de Saint-Macaire-en-Mauges.

La naissance de collectifs citoyens pour la production d'énergies renouvelables à Orée d'Anjou et Sèvremoine.

La SEM et Mauges Communauté continuent le travail mené sur l'énergie citoyenne pour créer

des collectifs dans chaque commune nouvelle. En avril dernier, une convention avait été signée avec le SIEMML pour accompagner l'émergence de ces derniers. A Orée d'Anjou, Mauges Énergies et un premier noyau de citoyens ont organisé fin novembre, un événement de lancement pour faire émerger un collectif citoyen autour des énergies renouvelables.



Ciné-débat pour la création d'un collectif citoyen sur les énergies à Orée d'Anjou

Sèvremoine bénéficie aussi de cet accompagnement pour la création d'un collectif. Trois premières rencontres ont été organisées depuis octobre 2022 et le collectif

s'est lancé et a poursuivi son action en 2023. Une première charte des valeurs a été construite pour cadrer le processus. Des ateliers ludiques ont permis de mieux comprendre les étapes d'un projet d'énergie citoyenne. Lors de ces réunions, les habitants ont pu prendre connaissance des projets potentiels et ont d'ailleurs choisi de débiter par des installations photovoltaïques en toiture.

Solaire en Anjou

L'association Alisée s'est associée avec Mauges Communauté pour proposer un dispositif d'information, le Solaire en Anjou, concernant le photovoltaïque et le solaire thermique, à destination des habitants. La Maison de l'Habitat a accueilli cette année, un total de 66 rendez-vous d'une heure pour conseiller les particuliers. L'association propose également des animations, des visites de toitures de particuliers et des conférences. Ces ateliers permettent de favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques chez les particuliers. L'association a aussi participé à la 5^e édition de Changer d'ère, axé cette année sur l'habitat et les mobilités. L'opération devrait se renouveler pour l'année 2024.



Coopération avec les lauréats l'appel à projet « Climat et agriculture »

Sur les 21 dossiers déposés, le jury a sélectionné en mars dernier, 13 projets portés par des associations, instituts techniques agricoles, chambres consulaires et établissements publics locaux d'enseignement. Ils seront accompagnés par Mauges Communauté pour un financement global de 355 000 € sur 3 ans. Le soutien est plafonné à 50 000 € par projet. L'objectif de cet appel à projet est de mobiliser la filière agricole autour des enjeux de réduction des émissions de gaz à

effet de serre, d'adaptation au changement climatique et de stockage du carbone. Un temps collectif a été organisé avec les lauréats pour échanger et faire du lien entre les différents projets.



Partenariats avec les lauréats de l'appel à projet « Transition écologique »

La collectivité avait lancé en mars 2022, un appel à projet pour soutenir financièrement des initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique et portées par des associations, établissements scolaires ou chambres consulaires. Un an plus tard, 53 candidatures ont été déposées et 34 projets ont été retenus, pour un financement global de 372 840 €. En mars 2023, la collectivité et les lauréats de l'appel à projet se sont rencontrés pour un temps d'échange. Toutes sortes de projets sont financés : il peut s'agir d'animation, d'expérimentations, d'études, ou d'actions de sensibilisation.

Plusieurs domaines d'actions sont concernés :

- Les biodéchets
- La gestion de l'eau
- L'économie circulaire et le réemploi
- Les énergies
- L'évènementiel
- Les jardins partagés
- Les mobilités
- La sensibilisation à la consommation durable

Les aides sont plafonnées à 30 000 €.

Cette présentation a également permis aux lauréats de participer à la réalisation d'une Fresque du Climat.



ZOOM SUR DES ACTIONS

LES DEFIS DECLIC !

Mauges Communauté a lancé en novembre 2024, le défi dé clic, un concours d'économies de chauffage, d'eau et d'électricité. Pendant 6 mois, chaque foyer participant suit ses usages d'énergie et d'eau et applique des écogestes pour tenter de réduire ses consommations d'au moins 10 %. Cette action est animée par le CPIE Loire Anjou et l'association Alisée. Les foyers participants regroupés en équipes pourront bénéficier de conseils gratuits tout en participant à une expérience ludique et favorable pour la gestion des ressources, des énergies mais aussi du portemonnaie avec une baisse des factures d'énergie. Le défi dé clic prendra fin en juin 2024.

MOBIPRO AGIT POUR LA MOBILITÉ DOUCE DES SALARIÉS A BEAUPRÉAU

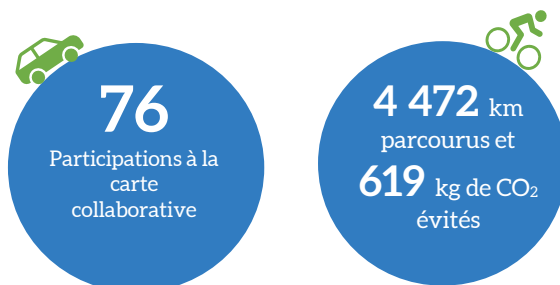
Les émissions de GES à Mauges Communauté sont issues à 16 % du transport routier. C'est également 28 % de l'énergie totale consommée sur le territoire. La moitié de cette énergie est utilisée par les voitures particulières.

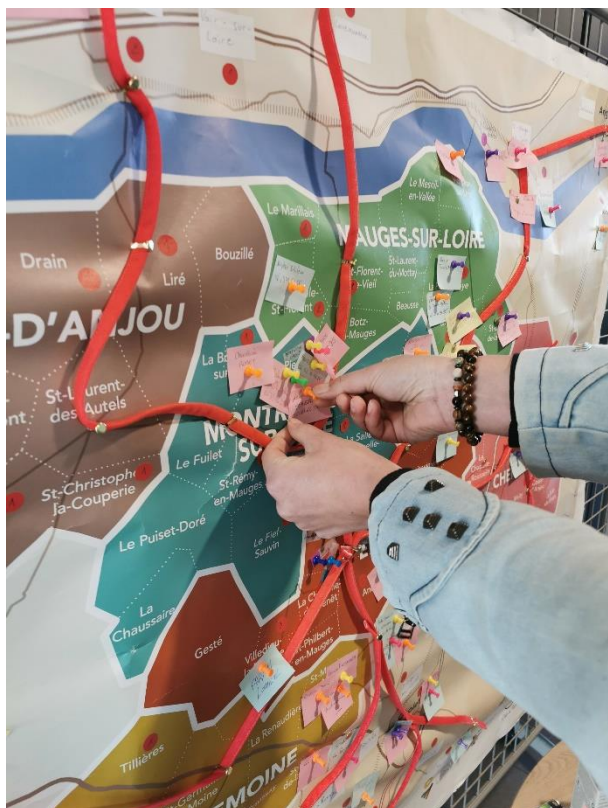
Pour pouvoir baisser ces chiffres, l'association Alisée souhaite travailler auprès des entreprises pour informer, sensibiliser et accompagner les entreprises et les salariés de zones d'activités afin

d'encourager les changements de comportement et de diversifier l'offre de mobilité. L'objectif est de se passer de la voiture individuelle comme unique moyen de transport pour se rendre au travail. Pour réaliser cette animation auprès des entreprises, l'association a bénéficié d'une aide de 30 000 € dans le cadre de l'appel à projet.

Un défi mobilité pour inviter les agents de la collectivité à repenser leur pratiques

Du 22 au 28 mai, Mauges Communauté a proposé un défi mobilité pour recourir à des moyens de transports plus vertueux pour l'environnement. Les services stratégie écologique, RH et mobilités se sont chargées de l'opération. Une carte du territoire affichée à l'entrée a permis de mettre en lien les personnes qui peuvent potentiellement faire du covoiturage et ainsi lutter contre l'autosolisme. L'association Alisée a également animé un atelier sur la sécurité routière et la mobilité à vélo. Au total, 76 personnes ont pu déposer leur nom et numéro de téléphone pour trouver des covoitureurs. C'est au total 619,67 kg de CO₂ évités grâce à cette opération, soit l'équivalent de plus de 4 400 km. Cet atelier, qui devrait être renouvelé en 2024, a permis de passer un moment convivial tout en changeant les pratiques de mobilité.





Participation aux réseaux de la transition écologique (RECIT, TEPOS et AMORCE)

Mauges Communauté participe chaque année, à divers réseaux sur la transition écologique et énergétique. En prenant part à ces derniers, la collectivité bénéficie d'un cadre de partage d'expériences et de débats enrichissants. Mauges communauté a la possibilité de créer des liens avec des acteurs et collectivités experts dans certains domaines et qui partagent leurs connaissances et compétences. L'intercommunalité affiche également son ambition quant à ses objectifs de réduction des émissions.

Par exemple, Mauges Communauté a participé à la 13^e édition des rencontres annuelles TEPOS, un réseau de territoires ruraux « à énergie positive », pleinement engagés dans la transition énergétique. La communauté de communes des Monts du Lyonnais a accueilli élus, agents des collectivités et autres acteurs de la transition pour échanger et découvrir toujours plus de projets à adapter dans les territoires.



Mauges communauté participe aussi aux projets de l'association RECIT (réseau d'énergie citoyenne en Pays de la Loire). La SEM Mauges Energies a pu participer aux différents événements proposés et communiquer avec l'écosystème de l'association composé de diverses partenaires. Parmi les réalisations de l'année, une « Charte pour les projets d'énergies renouvelables à gouvernance locale en Maine-et-Loire » a été signée en partenariat avec le SIEMML et le département. La participation de Mauges Communauté à ce réseau s'inscrit dans la dynamique de création de collectifs citoyens pour la production d'énergies renouvelables.

Mauges Communauté s'insère également dans le réseau Amorce (ou réseau national des territoires engagés dans la transition énergétique). Mauges Communauté a pu assister à des colloques et webinaires, dont l'un sur la concertation citoyenne pour la production d'énergies renouvelables qui abordait le financement et les montages juridiques possibles. Les agents et élus de la collectivité ont aussi témoigné à travers des retours d'expérience. L'association fait ainsi bénéficier à Mauges Communauté, son expertise dans le domaine des déchets, les réseaux d'eau et d'énergies.

L'éclairage des zones d'activité renouvelées pour davantage d'économies d'énergie

Mauges Communauté assure la gestion de l'éclairage public dans les zones d'activité des communes. Pour réduire les consommations, Mauges Communauté finance depuis 2022,

une campagne de rénovation des lampes de plus de 150 kw et qui ont plus de 15 ans. Ce renouvellement, opéré avec l'aide du SIEML, s'élève à 370 000 € d'investissement.



Zone d'activité Val de Moine, à Saint-Germain-sur-Moine.

S'ajoute à cela, une nouvelle politique concernant le temps d'éclairage dans les zones d'activité. Celle-ci a été établie, grâce à l'installation d'horloges communicantes sur toutes les armoires électriques d'éclairage des zones concernées. Ces espaces sont quasi inactifs pendant les week-ends et vacances scolaires. Par ailleurs, l'éclairage massif en ZA n'apporte pas de sécurité aux propriétaires de bâtiment. En 2019, un test avait été conduit avec les acteurs économiques de la ZA Centre Mauges afin d'échanger sur les attentes d'un éclairage adapté dans les zones. Ainsi, de 20h30 le vendredi soir au lundi matin à 6h, l'éclairage sera systématiquement éteint pour réduire les consommations d'électricité. Par ailleurs, Mauges Communauté requiert l'extinction totale de l'éclairage sur ces zones lors de la période estivale (soit du 1^{er} mai au 1^{er} septembre). Cette opération a concerné en tout,

282 points lumineux sur tout le territoire. Le service technique de Mauges Communauté a également procédé à la suppression de tous les éclairages allumés en permanence.

La rénovation des lampes et le nouveau calendrier d'éclairage ont permis de réduire de 75 % les consommations entre 2022 et 2023.

Renouvellement de la flotte de véhicules de Mauges Communauté

Mauges Communauté a renouvelé cette année, une partie des véhicules dont la collectivité disposait. En tout, 66 nouveaux véhicules ont été remplacés. Parmi les nouvelles voitures disponibles, 14 Zoés, 3 Kangoos et un Trafic, toutes électriques, complètent le parc et permettent de réduire le recours à l'énergie fossile. S'ajoute à celles-ci, 19 Clio hybrides. Ainsi l'électrique et l'hybride représentent désormais 43 % de la flotte de véhicules de Mauges Communauté.



2. Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

6 EAU
ASSAINISSEMENT



14 VIE
AQUATIQUE



15 VIE
TERRESTRE



Enjeux :

- Améliorer la connaissance de l'état de la biodiversité
- Prendre en compte des secteurs à enjeux environnementaux par des mesures de protection, de gestion et de compensation
- Prendre en compte des risques naturels et technologiques
- Maîtriser les pressions sur les milieux et sur la biodiversité
- Préserver et valoriser la nature et le capital paysager
- Préserver la ressource en eau



Digue entre Saint-Florent-le-Vieil et Montjean-sur-Loire

La feuille de route de Mauges Communauté pour la période 2021-2030 prévoit plusieurs enjeux pour la GEMAPI, l'eau potable et l'assainissement. Les actions du service Grand Cycle de l'Eau s'inscrivent dans ce cadre :

De nouvelles réalisations pour la fiabilisation des digues en bords de Loire

La levée ou digue de Montjean-sur-Loire à Saint-Florent-le-Vieil longue d'environ 14 km, protège environ 1 000 personnes des inondations de la Loire. Celle-ci a fait l'objet d'une évaluation de sa robustesse lors de la réalisation d'une étude de dangers en 2018-2019. Il a été mis en évidence un niveau de protection très bas, avec une probabilité de rupture de la digue trop élevée et non négligeable (supérieure à 5 %). En février 2021, la digue a d'ailleurs montré de véritables signes de faiblesse (apparition de fuites obligeant la réalisation de travaux d'urgence pendant la crue).

Mauges Communauté (gestionnaire légal de la digue) a délégué depuis 2019 la gestion de la digue à l'Établissement public Loire (gestionnaire délégué), qui assure la maîtrise d'ouvrage d'un Programme Global de Fiabilisation (PGF), un programme de travaux destiné à faire remonter les niveaux de protection. Ainsi, l'objectif du programme de travaux est de faire remonter le niveau de protection futur à niveau de crue de période de retour 80 ans (6,45 m à l'échelle de Montjean). Ce PGF est estimé à environ 5M€ sur 6-7 ans.

Le PGF a débuté cette année (d'avril à novembre) par les travaux jugés les plus urgents (1M€) :

- L'implantation de 4 écrans étanches dans le corps de digue, visant à limiter les circulations d'eau et l'érosion interne de la digue, sur les zones de fuites identifiées lors de la crue de 2021.
- Une reprise de l'ouvrage des portes de la Thau, qui permettent de fermer le val en période de crue, et de laisser le ruisseau de

la Thau se jeter dans la Loire en période normale.

- Une reprise de vanne au lieu-dit de la Grande Maison à Montjean sur Loire
- Un terrassement préventif de recherche de terriers et pose de grilles anti-fouisseur sur un secteur à risque.

La suite du programme de travaux doit débuter en 2024 avec une phase d'étude et des travaux devant débuter fin 2024 - 2025.



Construction d'un écran étanche à Montjean-sur-Loire

En plus de ce PGF, qui vise à conforter l'ouvrage de protection, Mauges Communauté participe au programme d'action du PAPI (Plan de Prévention du Risque Inondation) des Vals D'Authion et de la Loire, avec des actions de sensibilisation au risque, d'accompagnement à la réduction de vulnérabilité des habitation, à l'amélioration de la gestion de crise et de la surveillance, etc. La mise en œuvre de ce PAPI a débuté en 2022 et s'est poursuivit en 2023.

Des études HMUC pour mieux gérer la ressources en eau dans les Mauges

Les études HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) ont pour but de regarder finement les interactions entre :

- la ressource en eau (volet hydrologie : quelle quantité d'eau disponible et exploitable sur le territoire d'un bassin versant),
- les usages anthropiques (eau potable, agriculture, industrie, loisirs)
- les milieux aquatiques (les besoins en eau des écosystèmes aquatiques, les débits nécessaires pour maintenir la biodiversité en bonne santé)

Ces études se font à court, moyen et long terme afin d'anticiper les effets du changement climatique sur la ressource en eau. L'objectif est de redéfinir à l'échelle d'un SAGE, les volumes prélevables, en fonction de la quantité d'eau disponible, du besoin minimum des milieux aquatiques et de nos usages. Il s'agit aussi de prendre en compte la diminution de la disponibilité de la ressource liée au changement climatique. Sur un bassin versant donné, il ne faudra ainsi pas prélever plus d'eau que les volumes prédéfinis dans les HMUC. Ces études sont portées opérationnellement par les structures animatrices des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), sur notre territoire les syndicats de bassins versant, et politiquement par les CLE (Commission Locale de l'Eau).



© SMIB

Une autre finalité est que l'étude HMUC serve de diagnostic initial pour la mise en place de PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion des Eaux), qui aura pour objectif de définir un programme d'action répondant aux enjeux identifiés par les HMUC, afin de réfléchir sur quel type de partage est privilégié pour les prélèvement d'eau.

Les 4 syndicats de BV du territoire sont soit engagés dans une étude HMUC, soit prévoient de le faire très prochainement :

- Le SYLOA a lancé son étude début 2022, finalisation prévue fin 2024.
- L'EPTB de la Sèvre Nantaise est bien avancé également, finalisation prévue fin 2024 également.
- Le SLAL a lancé son étude fin 2022, finalisation prévue courant 2024.
- Le SMiB a lancé son étude en avril 2023 début 2025.

Pour ce qui est de Mauges Communauté, la collectivité suit la réalisation de ces études et accompagne l'étude HMUC sur les volets dans lesquelles elle est compétente (assainissement, Eau Potable, etc.).

La communication autour de la ressource en eau

Suite aux épisodes de sécheresses extrêmes en 2022, Mauges Communauté continue de mettre en avant la fragilité de la ressource en eau et l'importance de la protéger au maximum. Par exemple, la revue semestrielle de la communauté d'agglomération *Explôrez*, a dédié sa première édition aux compétences de la collectivité concernant la gestion du petit et du grand cycle de l'eau.

Dans le même temps, la campagne de sobriété *Eau'sez l'Ô des Mauges*, lancée en 2022, s'est poursuivie en 2023. pour sensibiliser à l'importance de la gestion raisonnée de l'eau. Mauges Communauté et la SAUR ont d'ailleurs tenu un stand à la *Petite Angevine* à Beaupréau, pour prodiguer aux habitants des conseils

d'éco-gestion. Un « bar à eau » a permis de sensibiliser les habitants aux problématiques liées à l'usage de l'eau en bouteille et 200 kits d'économies d'eau ont également été distribués.



2023 a une nouvelle fois été synonyme de sécheresses dans les Mauges. Pour inciter à la sobriété, Mauges Communauté a adressé un message aux abonnés du réseau d'eau potable afin de les sensibiliser à la fragilité de la ressource.

La campagne d'information a porté ses fruits puisque le lien de renvoi fourni dans le mail, vers le site de Mauges Communauté, a été consulté plus de 3 000 fois.



Des visuels d'incitation aux économies d'eau ont également été produits via le fonds de communication de la SAUR et adaptés au territoire.

Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Le service Grand Cycle de l'eau a continué en 2023, ses travaux afin de renouveler les réseaux d'eau potable et assainissement. Concernant la gestion patrimoniale des réseaux, Mauges Communauté doit poursuivre ses efforts.



Pour ce qui concerne l'eau potable, 11 841 mètres linéaires de canalisations ont été renouvelés. C'est 2 530 ml de plus que l'année dernière, mais toujours moins que la période avant le COVID (20km en 2018 et 16,4km en 2019). 330 branchements ont pu être renouvelés. Pour ce qui est des eaux usées, 193 branchements et 2 845 ml de canalisations ont été changés (contre 5,5 km en 2022 et 1,9 km en 2021).

Par ailleurs, deux nouvelles stations d'épuration ont été mises en service :

- Montfaucon - Montigné - St Germain : 8000 équivalents habitants
- Drain - Liré : 3800 équivalents habitants

Le PPI assainissement 2022-2024, programme de travaux d'environ 30 millions d'euros sur 3 ans, est rendu à mi-parcours. Les opérations réseaux en réalisation s'étaleront sur l'année

2025, et les opérations ouvrages sur 2026-2027. L'objectif d'atteinte du bon état des masses d'eaux avance avec la réalisation de nombreux travaux.



*Nouvelle station d'épuration à Montfaucon-Montigné /
Sèvremoine*

CarbÔmauges : gestion durable des haies et stockage du carbone

Après une expérimentation destinée à faire émerger un marché local du carbone,

CarbÔmauges a pu être soutenu financièrement cette année par Mauges Communauté, notamment dans le cadre de l'appel à projet Climat et agriculture (à hauteur de 37 500 €). Pour rappel, l'opération vise à améliorer durablement l'augmentation du stockage de carbone par une amélioration de la gestion de la haie. Davantage d'exploitants souhaitent s'intégrer à la démarche. Un travail de sensibilisation des entreprises est également en cours pour les inciter à participer au programme et ainsi compenser leur empreinte carbone.

Mauges Communauté se place donc en tant que collectivité facilitatrice. Dans ce cadre, le service développement économique est chargé de faire connaître le dispositif auprès des entreprises afin de créer un marché carbone local.



Montrevault-sur-Evre (© Anjou tourisme)

3. Amélioration de la qualité de vie et épanouissement de tous les habitants

**3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE**



**4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ**



Enjeux :

- Améliorer la qualité des services à la population : accueil des personnes âgées et/ou en situation de handicap, éducation, loisirs, culture
- Avoir un meilleur accès et une offre d'équipements répondant aux besoins essentiels, pour toutes les catégories de population
- Améliorer l'accès à la connaissance et l'information locale
- Maintenir ou améliorer la santé publique dans ses dimensions environnementales
- Améliorer l'accès et les conditions de logement, vers un logement salubre, sain



Maison de l'habitat

L'accueil des personnes âgées

Le CLIC répond, sur le territoire de Mauges Communauté, aux personnes de plus de 60 ans, à leurs familles et aux acteurs du secteur gérontologique.

Sa mission de coordination est fondamentale pour répondre au projet de vie de la personne.

Elle s'exerce à plusieurs niveaux :

- la coordination des professionnels et des actions autour de la personne aidée ;
- la coordination des acteurs pour une réflexion territoriale. Le CLIC joue en effet un rôle d'observatoire.

Au-delà du suivi individuel, le CLIC, c'est aussi une mission collective : Table ronde, conférence, Forum d'informations...

L'activité en 2023 a été organisée autour de plusieurs événements dont :

- Les « après-midis du bien-être » pour les aidants à Chemillé en Anjou et Orée d'Anjou : 30 personnes ont participé à ces rencontres. Le CLIC est également en soutien aux aidants en partenariat avec les plateformes de répit du territoire : Le bistrot mémoire : tous les 3èmes mardis de chaque mois à Beaupréau en Mauges. Des séances de soutien individuel avec un psychologue peuvent être proposées pour les aidants ne relevant pas de la plateforme de répit.
- D'autres rencontres ont été organisées au courant de l'année : Un Ciné débat à Mauges sur Loire sur la sensibilisation au statut d'aidant, un forum Mauges-sur-Loire « La santé des séniors », une Conférence CESU – les droits et devoirs des employeurs, des activités physiques adaptées à destination des aidants / partenariat Siel Bleu.
- Plus d'une centaine de personnes ont assisté à tous ces événements.
- Formation à destination des professionnels de la gérontologie

L'objectif de la formation était de :

- Sensibiliser les professionnels au mal être des personnes âgées
- Faire réfléchir sur les représentations sur le mal-être des personnes âgées ;
- Faire connaître les ressources existantes.



Ce sont une soixantaine de professionnels qui ont pu suivre l'intervention de Mme PROUST, infirmière en pratiques avancées à l'UMIGP du CH de Cholet.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Le CLH – Centre Local du Handicap répond sur le territoire de Mauges Communauté à toutes demandes en lien avec une situation de handicap, pour les usagers âgés de 0 à 59 ans.

La réponse se fait sur 3 niveaux :

- Information, conseil, orientation vers le bon interlocuteur ;
- Accompagnement dans les démarches relatives au dossier MDA – Maison Départementale de l'Autonomie ;
- Prise en charge et coordination des situations les plus complexes.

Afin d'offrir une réponse de proximité, les RDV peuvent être proposés, au sein des locaux de Mauges Communauté, en permanences au sein des 5 autres communes, ou en visite à domicile pour des personnes ayant une restriction de la mobilité.

Le CLH anime également 3 groupes de travail autour de 3 grands axes :

- Enfance jeunesse ;
- Emploi et insertion professionnelle ;
- Adulte et vieillissement.

Ces groupes de travail, composés d'élus, de professionnels intervenants sur les thématiques citées, et d'usagers, permettent de faire émerger les problématiques du territoire, et de travailler ensemble à élaborer des actions permettant d'y répondre.

Depuis 2018, le CLIC et le CLH proposent aux aidants du territoire un soutien psychologique individuel par un psychologue grâce au soutien financier de la Caisse Nationale de Solidarités pour l'Autonomie.

L'accompagnement des personnes en situation de handicap

L'accompagnement des personnes en situation de handicap sur le territoire a fait l'objet d'une réflexion pour aboutir à la création, à la fois d'un service d'information, de conseil et d'accompagnement dans les démarches administratives et un comité de pilotage d'actions.

En 2023, l'activité du Centre Local du Handicap a été axée sur différentes actions :

DUODAY = La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap. C'est le rendez-vous incontournable pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap, les recruteurs et les chefs d'entreprise. Pour cette 27^e édition, c'est également l'occasion pour Mauges Communauté de poursuivre son engagement auprès des personnes en situation de handicap et leurs proches : **7 Duodays** mis en place sur Mauges Communauté.



Action de sensibilisation au handicap aux agents de Mauges Communauté

Présentation du spectacle intitulé "SIX%" écrit et interprété par la Compagnie Le Cercle Karré qui est composé d'acteurs professionnels en situation de handicap. Une belle découverte et de beaux moments d'échanges.



Formation à destination des professionnels de l'enfance et de la petite enfance (hors scolaire).

Une session a été proposée sur 1^{er} semestre 2023 qui a regroupé 18 participants (7 pour le groupe des 0/3 ans et 11 pour le groupe des 4/11 ans)

La sensibilisation au gaz radon se poursuit

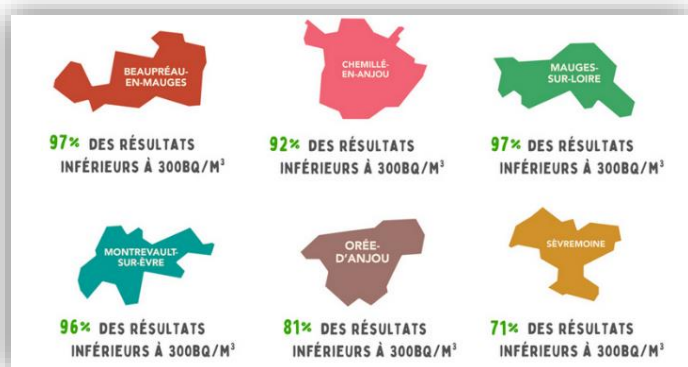
Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) et du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) de Mauges Communauté, la collectivité organise depuis 2020, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), le CPIE Loire Anjou et Alisée, des campagnes de mesure du potentiel radon des logements.

Ainsi, Mauges Communauté propose aux habitants 3 campagnes de mesure gratuites. Elles se sont étalées progressivement jusqu'en 2023 sur l'ensemble des 6 communes. Pour la campagne 2022/2023, les communes concernées sont Beaupréau-en-Mauges,



Chemillé-en-Anjou et Mauges-sur-Loire.

Sur les 422 dosimètres récupérés en point info radon par des habitants lors de cette campagne, 355 ont été retournés au CPIE Loire Anjou et analysés. 19 foyers ont fait l'objet d'un dépassement des taux conseillés. 15 avaient des résultats entre 300 et 1000 bq/m³, 3 entre 1000 et 2500 bq/m³ et un supérieur à 2500 bq/m³. Les valeurs les plus importantes ont été relevées sur les communes déléguées de Beaupréau, Chemillé, la Tourlandry, Melay et Montjean-sur-Loire.



Au total, 13 foyers ont été aidés pour réduire la concentration de radon dans leurs logements.

Les ménages dont les taux dépassent les seuils se voient proposer un accompagnement personnel pour mettre en place des actions dans le domicile, notamment en colmatant les

brèches puis en évacuant le radon grâce à un système de ventilation efficace. Des remesures ont été réalisées avec des résultats concluants.

La lutte contre les plantes allergisantes

En 2023, Mauges Communauté s'est engagé dans la lutte contre les plantes allergisantes. Pour ce faire, la collectivité s'est associée avec Polleniz, une association qui a pour objectif d'assurer la prévention, la surveillance et les impacts des espèces végétales sur la santé humaine.



Deux plantes invasives sont visées par l'opération de sensibilisation :

L'ambrosie à feuilles d'armoïse : responsable de rhinite et d'asthme allergiques. La rhinite allergique multiplie le risque d'apparition de l'asthme d'un facteur 4 environ.



La berce du Caucase : classée comme espèce exotique envahissante, cette plante provoque des réactions cutanées douloureuses.



En février 2023, l'association Polleniz a donc mobilisé, en partenariat avec le service Solidarités Santé de Mauges Communauté, les

services techniques, santé et transition écologique des communes afin de les informer sur les enjeux de santé publique liés à la prolifération de ces deux plantes.

A la suite de cette réunion d'information, la commune de Sèvremoine a réuni les agents de son service technique, afin de désigner un référent chargé du suivi du repérage des deux plantes identifiées.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, les actions pour la lutte contre les plantes allergisantes devraient se poursuivre en 2024.

Visites d'habitats intergénérationnels et mixtes dans le Loiret

En octobre 2023, des élus et agents de Mauges Communauté se sont rendus dans le Loiret, à Saint-Jean de Braye et Orléans pour découvrir des habitats innovants en matière de mixité sociale, notamment sur l'intergénérationnalité. Le hameau partagé propose des logements sociaux en communauté. La « maison mosaïque » est un lieu d'accueil temporaire pour des publics fragiles. Des personnes âgées y habitent également. L'objectif de ces visites était de faire découvrir aux élus les enjeux de mixité sociale et d'échanges entre les générations, dans le cadre du futur SCoT en cours d'élaboration.



Un exemple de Hameau partagé à St-Jean de Braye

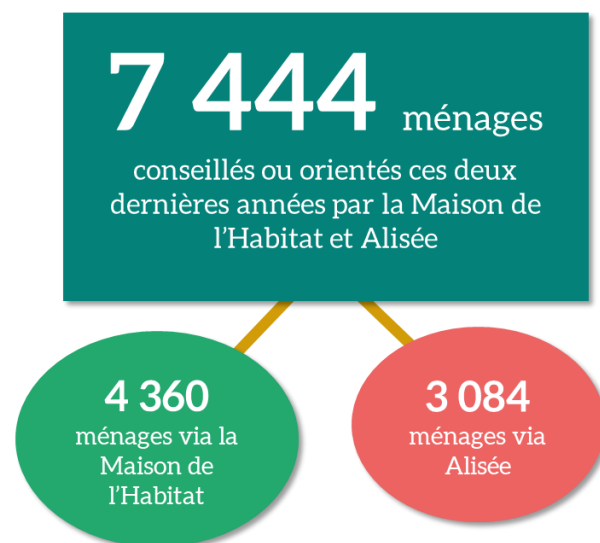
Enfin, l'EPFL cœur de France à Orléans a accueilli le groupe de travail de Mauges Communauté sur le sujet de portage foncier,

pour connaître les actions de cet établissement et échanger avec sa directrice.

La Maison de l'Habitat continue d'attirer toujours plus d'habitants



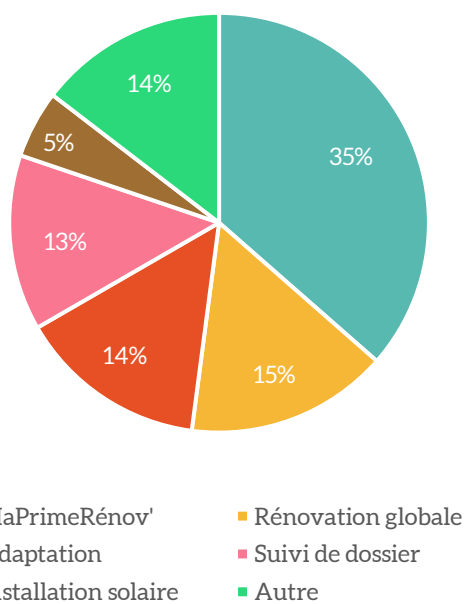
Les chiffres de fréquentation de la Maison de l'Habitat traduisent l'utilité de la structure auprès des habitants :



83 % des personnes qui ont contacté la Maison de l'Habitat, sont des propriétaires occupants. 10 % sont propriétaires bailleurs. Plus des deux tiers du public orienté ont un revenu modeste ou très modeste (selon les seuils de l'Agence Nationale de l'Habitat).

Les demandes des ménages concernent principalement la rénovation énergétique et l'adaptation du logement :

Types de demandes de ménages



Les travaux liés au dispositif MaPrimeRénov' ont généré plus de 35,7 millions d'€ de travaux en 2022 et mi-2023.

Parallèlement, la Maison de l'Habitat poursuit ses actions dans l'animation territoriale :

- Campagne d'information contre le gaz radon : concrétisée par des réunions publiques d'information, de sensibilisation, des webinaires et des distributions de kits de détection.

- Webinaires : animés avec l'association Alisée, dédiés à la rénovation énergétique (aides financières, modes de chauffages, lutte contre les arnaques, etc.).
- Foires et salons : la Maison de l'Habitat est présente sur de nombreux événements locaux (Petite Angevine, foire de Chemillé, Changer d'ère etc.)
- Sensibilisation, communication, animation des professionnels de la rénovation et des acteurs publics locaux : organisations de réunions d'information ou à thèmes pour les professionnels (Petit' Dej des pros de l'immobilier, réunions d'information auprès des agents etc.).



4. Solidarité entre les territoires et les générations

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Enjeux :

- Maîtriser les phénomènes de précarisation et accompagner les populations fragiles spécifiques
- Renforcer le lien social entre générations
- Mutualiser les échanges entre Mauges Communauté et ses communes membres, mais aussi avec les autres intercommunalités



Soli'Mauges 2023 à Chemillé-en-Anjou

3^e édition de Soli'Mauges

Cette année 2023 a été marquée par la 3^{ème} édition de Soli'Mauges, événement solidaire autour de la culture, de la perte d'autonomie et du handicap. La thématique mise en avant cette année a été celle de la pratique d'une activité physique et sportive. Cet événement s'est déroulé du 19 au 25 juin avec de deux temps forts et 30 spectacles culturels dans les structures. Plus de 1 600 spectateurs ont assistés à ces rencontres. Cet événement est coconstruit avec le service culture et les acteurs du territoire.

Cette troisième édition a été de nouveau organisée sous 3 axes :

Axe 1 : 30 spectacles à destination des structures personnes âgées / personnes en situation de handicap

Danse : *Aube Intime* – Cie Murmuration (avec deux danseurs et une gambiste). 10 spectacles sur 5 jours = 315 personnes

Jonglage : *Petite rêverie* – Cie Thomas Guerineau (avec deux jongleurs et musiciens). 10 spectacles sur 5 jours = 490 personnes présentes.

Marionnette : *La manipophone* – Cie la Poupée qui brûle (avec 2 manipulateurs machinistes). 10 spectacles sur 5 jours = 412 personnes.

1217 personnes du territoire de Mauges Communauté, en établissement, ont pu accéder aux spectacles proposés dans le cadre de Soli'Mauges.

Axe 2 : Deux Temps forts aux Etablissements ALHAMI (Chemillé) et Etablissements Saint-Martin (Beaupréau)

○ ALHAMI :

Environ 100 résidents se sont mobilisés sur le temps fort ainsi qu'une vingtaine de famille (60 personnes). Près de 70 visiteurs, ont participé à cette manifestation (une classe d'élémentaire, l'EHPAD de la Jumellière, Un jour partagé, CHI Lys Hyrôme). Six partenaires ont été mobilisés dans l'organisation de la journée : l'entente des Mauges, le Basket club Abeille Sportive de Neuvy en Mauges, le club sportif des archers Chemillois, l'association Sport santé pour tous 49, M. LELOU Daniel Archer paralympique, et la commune de Chemillé en Anjou.

○ Etablissements St Martin :

Le site rend difficile la quantification des visiteurs extérieurs. Près de 70 invités (Ecole primaire St Jean, Résidence St Jean, La ferme des Mauges, CHI Lys Hyrôme) ont participé à cette manifestation, auxquels des visiteurs de passage se sont ajoutés. Le Pôle compte 78 résidents qui se sont bien mobilisés, la circulation était fluide entre les activités qui ont été appréciées. Des résidents de l'EHPAD se sont également mobilisés.

Sept partenaires ont été mobilisés dans l'organisation de la journée : le football Club Beaupreau La Chapelle « FCBC », le club de Basket de Beaupréau le Fief Sauvin « BFSB », le club de pétanque « SMS Beaupréau », l'Entente des mauges, Alexis BROCHOIRE de la ligue des Pays de la Loire de Para judo, le club de danse, la Mission locale du Choletais.

Axe 3 : Communication

Quatre vidéos ont été réalisées sur le sport santé. Ces vidéos ont été publiées sur



maugescommunaute.fr et les réseaux sociaux. L'objectif est désormais de faire vivre ces vidéos au-delà de l'évènement.



Des évènements de moindre envergure mais tout aussi important et récurrents sont également suivis, notamment ciblés pour le public des personnes âgées, les personnes en situation d'handicap, ...

L'accueil des gens du voyage

L'accueil des gens du voyage est une compétence obligatoire de Mauges Communauté dont la mise en œuvre est assurée dans le cadre du schéma départemental établi conjointement par le préfet et le Conseil départemental.

La collectivité assure ainsi la gestion de 3 aires, confiée à un prestataire privé.

Mauges Communauté a engagé en 2023 l'étude sur l'accueil et l'habitat des gens des voyage afin d'être en conformité avec les prescriptions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage et avec l'action n°12 du PLH).

Les conclusions seront validées en février 2024.

Les principes retenus : la création d'aires d'accueil de petits passages sur la commune d'Orée d'Anjou, Montrevault sur Evre et Chemillé en Anjou. La création d'une aire permanente d'accueil sur la commune de Mauges sur Loire et le maintien d'une aire à Beaupréau en Mauges et Sèvremoine.

Le projet social sera rédigé en début d'année 2024.

L'aide aux personnes en difficulté

Dans le cadre de la concession de service public de production et de distribution d'eau potable avec la SAUR, un service solidaire a été mis en place pour aider les familles en grande précarité et réduire les impayés.

Le service travaille actuellement autour de la précarité énergétique dans le cadre du projet SLIME en lien avec les CCAS et la maison des solidarités.

L'hébergement temporaire chez les habitants pour les jeunes

Dans le cadre de son PLH, Mauges Communauté prévoit au travers de l'action n°10, l'apport de solutions de logements adéquates pour les jeunes. En effet la question du logement chez les plus jeunes a été identifiée comme un frein à l'insertion professionnelle. L'hébergement temporaire chez l'habitant (HTH) est l'une des mesures pour agir contre cette contrainte. Pour ce faire, la collectivité s'est associée avec l'association *Habitat Jeunes du Choletais*. L'hébergement temporaire s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 30 ans et travaillant en contrat temporaire (stages, alternance, travail saisonnier...). Celui-ci est logé par un habitant volontaire et disposant d'une chambre chez lui, en échange d'une contrepartie financière (15 € par jour, dans la limite de 250 € / mois l'été et 270 € / mois l'hiver).

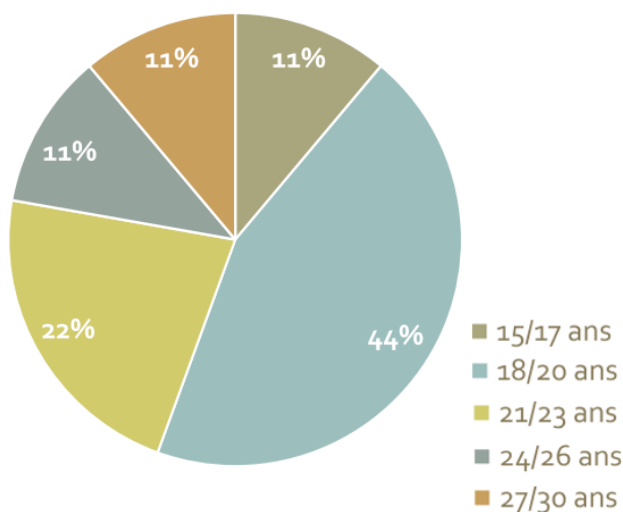
Le dispositif est déjà expérimenté à Beaupréau-en-Mauges et Chemillé-en-Anjou. Pour l'étendre dans les autres communes, une

convention de partenariat entre *Habitat Jeunes du Choletais* et Mauges Communauté a été approuvée par le Conseil communautaire en mai 2023. Celle-ci sera effective jusqu'en décembre 2025. Cette année, la collectivité a participé à hauteur de 12 500 € au financement de l'association. Ce budget sera augmenté dans les années à venir.



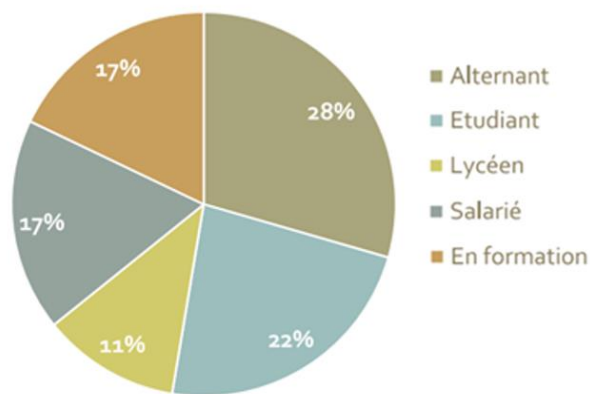
La plupart des hébergeurs sont localisés à Chemillé-en-Anjou ou Beaupréau en Mauges. Les deux tiers des hébergés ont entre 18 et 23 ans et la moitié sont alternants ou étudiants :

Age des jeunes hébergés



Mauges Communauté souhaite communiquer sur le dispositif afin de trouver de nouveaux hébergeurs.

Statut professionnel des jeunes hébergés



Une nouvelle politique d'attribution pour les logements sociaux

En tant que communauté d'agglomération, Mauges Communauté est identifiée comme chef de file sur le sujet de la politique d'attribution des logements locatifs publics depuis la loi Egalité et Citoyenneté de 2017. Ainsi, conformément aux actions n°15 et 16 du Programme Local de l'Habitat (PLH), Mauges Communauté a engagé une étude, confiée au bureau d'études lyonnais EOHS, afin de définir des règles communes d'attribution des logements locatifs publics à l'échelle de l'EPCI. Une Conférence intercommunale du Logement (CIL) s'est réunie pour la première fois le 12 avril 2023 en présence de M. le Sous-préfet de Cholet, du Président de Mauges Communauté et d'une trentaine de partenaires, représentants les communes, les bailleurs sociaux et les locataires. Les objectifs qui ont été rappelés à l'occasion de cette conférence sont les suivants : améliorer la transparence du système d'attribution, définir des critères communs d'attribution à l'échelle de l'EPCI, identifier les ménages prioritaires sur le territoire, renforcer la mixité sociale dans le parc locatif public, etc.

Plusieurs ateliers de travail ont été organisés en 2023. La réflexion se poursuivra en 2024 avant que les différents outils de la politique d'attribution des logements locatifs publics ne se déploient partout dans les Mauges.

Favoriser la solidarité entre tous et l'épanouissement de chacun grâce à la culture :

Parce que la dimension sociale est complémentaire de l'action environnementale, parce que le projet Scènes de Pays participe historiquement à la démocratisation de la culture, à favoriser l'accès des habitants à la vie culturelle, il est important de rappeler les actions engagées chaque année :

- Programmer une saison itinérante sur les six communes des Mauges avec le souhait d'effectuer un travail en proximité, en partenariat avec le maximum d'acteurs locaux : commissions culture, associations, centre socioculturels, acteurs économiques... ;
- Proposer des spectacles et des parcours d'éducation artistique, en journée, sur le temps scolaire, à destination des élèves scolarisés dans les Mauges, de la maternelle au lycée, mais aussi des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- Coorganiser des événements solidaires et culturels avec les acteurs de la santé...

Les nouvelles politiques publiques qui se dessinent au sein de l'action culturelle de Mauges Communauté, en faveur du patrimoine et des musiques actuelles,

s'inscrivent dans la même démarche responsable : permettre l'épanouissement de chacun, favoriser la cohésion sociale sur le territoire des Mauges.

Le transport solidaire toujours sollicité par les habitants

Le transport solidaire met en relation des conducteurs bénévoles et des passagers qui ne peuvent pas ou plus se déplacer. Le service Mooj Solidaire est proposé sur les communes de Montrevault-sur-Evre, Orée d'Anjou et Sèvremoine, pour des destinations au sein de Mauges Communauté mais également dans un rayon de 100 km maximum.

2 types de déplacement sont autorisés :

- Besoins de mobilité ponctuels en lien avec l'emploi, la formation et l'insertion (le plus souvent au sein du territoire) => Pris en charge par Mauges Communauté
- Rendez-vous médicaux et administratifs, juridique, social (très souvent pour des trajets hors territoire). Ces derniers sont pris en charge par les CCAS.

En 2022, 454 prescriptions de transports solidaires ont été réalisées dont un peu plus d'un tiers pour des motifs de recherche d'emploi, d'insertion ou de formation.



Soli'Mauges 2023

5. Produire et consommer durablement

2 FAIM
«ZÉRO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET
CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION
ET INFRASTRUCTURES



12 CONSOMMATION ET
PRODUCTION DURABLES



Enjeux :

- Développer une consommation et des pratiques citoyennes responsables par la sensibilisation du public, la prévention et le soutien à l'émergence de projets citoyens et associatifs
- Réduire les déchets produits et augmenter leur valorisation
- Faire évoluer l'économie locale vers des pratiques durables et développer l'économie circulaire
- Développer des pratiques de gestion intégrée des parcs économiques

Des actions en faveur du réemploi dans le domaine du BTP

Sur la filière BTP, Mauges Communauté a souhaité tester des premières opérations de dépose sélective afin de réemployer certains matériaux. La collectivité s'est donc associée à la matériauthèque Siléo afin d'identifier et de sélectionner plusieurs matériaux valorisables présents dans trois bâtiments prévus d'être déconstruits à Chemillé. L'étude a lieu en début d'année 2023 et l'opération a commencé à l'automne pour les premiers bâtiments.

L'écoconstruction dans le BTP

Dans le cadre de la 5ème édition de Changer d'ère, Mauges Communauté a organisé en novembre, une demi-journée destinée aux pros, en particulier pour les entreprises du BTP. Celle-ci était notamment tournée vers l'écoconstruction où les participants ont pu participer à la fresque de la construction puis un atelier avec Echobat (réseau de l'écoconstruction) et enfin terminer la journée avec une conférence de Sylvain Grisot sur l'urbanisme circulaire. Ce programme a permis de se sensibiliser aux enjeux environnementaux dans la construction et d'identifier les différentes solutions permettant d'engager une transition écologique dans la filière (matériaux biosourcés, densification, recyclage des bâtiments, etc.). Une vingtaine d'entreprises ont pu participer à cette journée ainsi que plusieurs élus et agents des collectivités.



De nouveaux projets à Synergie

Synergie est le projet vitrine de la politique économie circulaire de Mauges Communauté. C'est un lieu dédié à l'expérimentation, l'innovation et la formation.

2023 a été une année charnière pour le projet avec d'abord l'arrivée de la matériauthèque Siléo sur les lieux en janvier. La matériauthèque a consacré l'année à collecter et à massifier des matériaux de réemploi, issus de chantiers de déconstructions ou de dons d'entreprises par rapport à des chutes de production, rebus de chantiers ou encore invendus. Un 2ème salarié est arrivé au mois de novembre.



Durant l'été, le groupe Siléo (nouveau nom du groupe regroupant l'Ecocyclerie des Mauges, la matériauthèque et anciennement la structure d'insertion AGIREC) a également fait le choix d'installer son siège social et donc ses services supports à Synergie.

Au printemps, c'est un autre acteur de l'économie circulaire qui est arrivé sur les lieux, l'entreprise Les Grands Bois. C'est une entreprise d'agencement qui fabrique du mobilier et des agencements uniquement avec des matériaux de réemploi. Dès son arrivée, elle a pu travailler en étroite collaboration avec la matériauthèque Siléo. Ainsi, Mauges Communauté a par exemple commandé 4 box modulables et pouvant être regroupés ensemble permettant d'avoir un espace convivial et adaptable pour différents types de besoins. Les Grands Bois ont alors travaillé en partenariat avec la matériauthèque pour se fournir en matériaux mais également en main d'œuvre puisque Siléo a mis une équipe de salariés en insertion à disposition des Grands Bois pour ce projet. Ces box ont ensuite permis d'accueillir plusieurs animations en permettant aux participants de découvrir un

bel exemple de coopération inter-entreprise et d'économie circulaire ultra local.



Synergie a également été lauréat de l'appel à projet "Deffinov" en février 2023. Cet appel à projet a permis de construire un consortium avec les Compagnons du devoir et Make ICI afin d'ouvrir 3 premiers espaces de formation pour la rentrée de septembre 2024. Les plateaux techniques seront partagés pour différentes formations mais également pour des entreprises qui souhaiteraient utiliser certains équipements. Ce projet illustre parfaitement le concept de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, thématique importante dans le cadre du plan d'actions économie circulaire de Mauges Communauté.

Des projets autour de l'urbanisme circulaire

Dans le cadre de sa compétence pour la gestion des zones d'activités (ZA), Mauges Communauté a poursuivi sa démarche d'urbanisme circulaire, axe 5 du plan Economie Circulaire. L'application d'un cahier des charges plus stricte pour les projets d'implantation a été mis en œuvre avec l'étude systématique de tout projet d'implantation et de construction en zones d'activités. Avec l'objectif de la zéro artificialisation nette (ZAN) l'enjeu est d'optimiser le foncier en incitant les entreprises à réduire leur superficie en adaptant les aménagements. Les surfaces de vente sont ainsi modulées à chaque besoin et chaque projet.

Parallèlement, Mauges Communauté a engagé une réflexion pour revoir de manière globale

l'aménagement de ses ZA. La collectivité s'attache à respecter les principes de la GIEP, prévoir les aménagements pour les liaisons douces ou encore étudier le potentiel de solarisation jusqu'à envisager la mise en œuvre de boucle d'autoconsommation collective à l'échelle de la ZA. Ces démarches s'appliquent sur les futures zones à aménager mais aussi pour les projets de requalification comme à la ZA La Courbière à St-Macaire-en-Mauges. Sur cette ZA, Mauges Communauté porte avec ALTER une vaste opération de requalification qui a pour but de repenser son aménagement afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales, améliorer le cadre de vie, faciliter les modes de déplacements doux et inciter les entreprises à la production d'énergie renouvelables. L'étude a démarré début 2023 avec une première réunion en mars avec les entreprises pour leur présenter le projet. La phase de diagnostic et les différents scénarios d'aménagements ont été réalisés au 2ème semestre. De nouvelles concertations sont prévues avec la commune et les acteurs économiques début 2024 pour un démarrage de travaux espéré en 2025.

Des animations autour de l'économie circulaire

L'axe majeur de la feuille de route du pôle développement est l'animation territoriale. Cette animation concerne notamment les actions fléchées dans le plan économie circulaire.

En 2023, plusieurs animations ont été réalisées. Lors de la CCES du plan économie circulaire du 15 mars 2023 suivi de la présentation des lauréats de l'appel à projets Transition écologique, la fresque économie circulaire a été proposée aux participants. Cet atelier collaboratif de 2h30 permet de se familiariser avec les principes et les enjeux de l'économie circulaire. Une quarantaine de personnes dont des élus, chefs d'entreprises et responsables d'associations ont pu participer. Une dizaine a participé à la fresque du climat.

Une animation économie circulaire& réemploi a réuni une vingtaine d'entreprise le 5 avril à

Synergie. Au programme une visite de la matériauthèque puis un atelier « Speed ressources » animé par l'ADECC. Cette animation avait pour objectif de faire découvrir la matériauthèque et plus globalement le réemploi en entreprise. L'atelier a ensuite permis d'envisager des mutualisations, partages et des échanges de matières, outils, machines, locaux, etc. entre les entreprises présentes.

Un atelier de sensibilisation à l'économie circulaire a également été organisé à Chemillé le 3 mai 2023 en partenariat avec l'ADECC. Cet atelier avait pour objectif de faire découvrir les grands principes de l'économie circulaire aux entreprises qui pouvaient parallèlement participer à la collecte de DEEE organisé par l'ADECC.

La labellisation « économie circulaire » par l'ADEME

Dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial signé avec l'ADEME en 2021, un audit a été réalisé pour évaluer l'avancée de Mauges Communauté dans sa politique économie circulaire et valider la 1ère phase du contrat. À la suite de cet audit réalisé au 1er trimestre 2023, Mauges Communauté a officiellement reçu sa 2ème étoile Economie Circulaire. Mauges Communauté devient ainsi le 1er EPCI de la région Pays de la Loire à être labellisé 2 étoiles dans le référentiel Economie Circulaire de l'ADEME.

Le plan alimentaire territorial renouvelé et des actions qui portent leurs fruits.

La première phase du plan alimentaire territorial 2020-2025 de Mauges Communauté, construit en coordination avec la Chambre d'agriculture et le CPIE Loire Anjou, s'est terminée en 2022. Trois objectifs principaux avaient été identifiés lors de son élaboration : la logistique, l'animation territoriale et la restauration collective. Le partenariat entre la collectivité et les deux organisations, a été renouvelé pour la période 2023-2025, afin de poursuivre les actions dans l'animation territoriale et le développement de l'alimentation locale. Mauges Communauté subventionnera le CPIE Loire Anjou à hauteur de 58 568 € pour les deux prochaines années. Les fonds alloués à la chambre d'agriculture des Pays de la Loire s'élève à 131 400€ pour 2023-2026. Cette deuxième phase projette de continuer les efforts fournis pour lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser la promotion des producteurs locaux. La convention prévoit davantage d'actions de sensibilisation du grand public et l'accompagnement au changement. Concernant les résultats des actions de cette année, le PAT s'est une nouvelle fois décliné de plusieurs manières :





Une étude de faisabilité d'une plateforme logistique de produits locaux à destination de la restauration collective est sur le point d'être finalisée.

L'objectif du projet est de massifier les volumes de produits locaux dans les approvisionnements des restaurants collectifs du territoire. Cela permettrait aussi mettre en relation les producteurs et les cuisiniers des restaurants collectifs. Cette étude est menée par CERESCO. Pour ce faire, le bureau d'étude s'est renseigné sur les besoins des clients potentiels dans la restauration collective.

Dans le même temps, Mauges Communauté s'est associée avec l'entreprise Coclicaux. Celle-ci est spécialisée dans le partage de livraison de produits locaux et d'espaces de stockage. La collectivité accompagne ainsi Coclicaux dans son développement sur le territoire en mettant en place une incitation financière pour les 200 premières co-livraisons réalisées par les producteurs de Mauges Communauté. L'objectif est de réduire le temps passé sur les routes et limiter l'impact carbone de la livraison des producteurs. Entre septembre 2022 et juillet 2023, 1000 km ont pu être évités (soit 250 kg de CO₂).

L'animation territoriale a permis l'organisation de la deuxième édition des semaines de l'alimentation. Le thème de cette année était « *La saisonnalité* ». Du 7 au 17 octobre, Mauges communauté et ses partenaires ont proposé des ateliers, un ciné-débat, des dégustations, conférences, et même des récoltes de fruits. L'objectif était d'accompagner le grand public au changement des pratiques des habitants

sensibiliser au « manger local ». C'est dans ce sens que les *Défis Famille à Alimentation*

Positive se sont lancés fin 2023. L'objectif de l'ensemble de l'action est de faire évoluer les habitudes de consommation alimentaires des habitants du territoire vers plus une « alimentation positive ».

En octobre dernier, Mauges Communauté a organisé une soirée de débats appelée « *Il est où le patron ? Ou l'évolution de la place de la femme dans l'agriculture* ». Sur Mauges Communauté, en 2021, les femmes représentent 19 % des chefs des exploitations (comme en 2017) mais la part de leur installation avec les aides a augmenté passant de 13 % à 24 %. Des échanges ont aussi été organisés autour de la transmission des exploitations et le renouvellement des générations dans l'agriculture.

Mauges Communauté a recruté en septembre 2023, une apprentie pour faire un diagnostic et mieux connaître la filière bois-bocage du territoire. L'objectif est aussi d'étudier les solutions de stockage de carbone, en coordination avec les agriculteurs et les acteurs de la filière.

Le service Déchets se prépare à l'obligation du tri à la source des biodéchets

Mauges Communauté se prépare à appliquer à partir du 1^{er} janvier 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire promulguée en février 2020 (Loi AGECL).

Dans ce sens, les élus ont délibéré en décembre 2022 pour réorganiser l'accompagnement en faveur du compostage partagé dédié aux habitants. Cette délibération a permis un zéro reste à charge pour les ménages, notamment sur la mise à disposition de matériel et l'accompagnement vers l'autonomie. L'objectif est que les habitants puissent gérer leur propre site de compostage.



Toujours dans le cadre de cette délibération, les élus ont souhaité continuer le soutien au compostage auprès des professionnels. Une étude de faisabilité a été lancée, mais également un soutien à la formation pour composter et la mise à disposition de matériel de compostage.

Le 0,5 ETP dédié à la valorisation des biodéchets des habitants qui avait été créé fin 2022, a commencé à déployer ses missions et projets sur l'année 2023. Par exemple, du temps a été accordé pour la formation des agents à la fonction de « guide composteurs ».

Ainsi, divers services sont proposés aux habitants : Il y a la mise à disposition de composteurs individuels, des lombricomposteurs, mais également un accompagnement à la création de sites de compostage partagés.

En 2023, les demandes des habitants liées aux outils de compostage est en forte augmentation :

- Composteurs individuels demandés : 1200
- Et distribués en 2023 : 634 (reste prévu en 2024)

- Nombre de site de compostage partagés ouverts/accompagnés : 7.
- 32 sites de compostage sont en projet en cette fin 2023.

Par ailleurs, la collectivité adhère depuis cette année, au *Réseau Compost Citoyen*, association française qui fait la promotion de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets, via le compostage sous toutes ses formes.

Concernant la valorisation des déchets végétaux, Mauges Communauté poursuit l'accomplissement de son plan de prévention, en coordination avec les communes. Il y a également toujours l'animation du réseau des associations qui mettent à disposition des habitants, des broyeurs de végétaux, essentielles dans l'accomplissement des actions.

L'optimisation des réseaux de déchetteries et le développement du tri à la source

Mauges Communauté compte sur son territoire, 16 déchèteries et deux éco-points. La stratégie d'optimisation du réseau de déchèteries a pu être pleinement déployées durant l'année 2023. Depuis plusieurs années, la collectivité est engagée dans un schéma d'organisation des déchèteries de son territoire qui nécessite des réhabilitations, des fermetures et des créations de sites. Plusieurs raisons motivent cette démarche :

- Réhabiliter ou construire des sites sécurisés (garde-corps, vidéo-surveillance, alarme...);
- De répondre aux nouvelles normes ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement);
- Proposer un tri plus détaillé des déchets;
- Favoriser les zones de réemploi;

- Ne plus avoir de travailleurs isolés sur les sites et valoriser le métier d'agent en déchèteries ;
- Augmenter l'amplitude des horaires d'ouverture.

Construction d'une nouvelle déchèterie à Jallais

Cette année, les travaux de la future déchèterie de Jallais ont pu commencer. Elle ouvrira au 1er avril 2024. Cette nouvelle déchèterie remplacera les déchèteries de La Poitevinière, Bégrolles-en-Mauges et l'ancienne de Jallais, ces 3 sites ne répondaient plus aux normes de sécurité et aux besoins des habitants. Cette construction permettra d'améliorer la sécurité et les conditions de dépôt, de réduire le vandalisme, de répondre aux nouvelles normes ICPE et de réserver l'accès à la déchèterie aux usagers du territoire. Pour pallier ces fermetures, les usagers pourront également se rendre sur tous les sites du territoire, peu importe leur lieu de résidence, en présentant leur carte d'accès. La période de comptabilisation des 9 passages en déchèteries s'étend du 1^{er} mai au 30 avril.



Travaux de la future déchetterie en cours à Jallais

Des nouvelles solutions de tri sur les sites

Grâce à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) du 10 février 2020, la responsabilité élargie du producteur concerne un nombre de filières plus important. C'est le cas pour les objets tout venants et plastiques durs. Ainsi depuis juin

2023, trois nouvelles filières de tri ont vu le jour sur 6 déchèteries du territoire (Beaupréau, St-Pierre-Montlimart, St Laurent des Autels, Montjean sur Loire, Melay, St-Macaire-en-Mauges). Les habitants peuvent à présent y déposer :

- les articles de sport et loisirs,
- les jouets,
- les articles de bricolage et de jardin.

Cette mesure va permettre de développer le réemploi et la réparation d'articles. Ces nouveaux canaux de collecte réduisent également la quantité de déchets collectés.

Également, Mauges Communauté réitère l'opération de collecte de coquilles et coquillages dans les déchèteries principales du territoire en cette période de fin d'année et de fêtes.

L'accompagnement des professionnels pour la gestion des déchets assimilés.

Le PLPDMA prévoit dans sa fiche action n°11 d'accompagner les professionnels dans la réduction de leurs déchets assimilés. Dans ce cadre, l'équipe collecte et recyclage du service déchets de Mauges Communauté va à la rencontre des professionnels utilisateurs du service déchets.

L'objectif de ces rencontres est de réaliser un diagnostic de la gestion de leurs déchets dans le but de :

- S'assurer du respect de la réglementation du tri des 5 flux
- Les accompagner dans la maîtrise leur facture de collecte des déchets
- Les informer de leur obligation à venir à partir du 1er janvier 2024, sur le tri à la source des biodéchets notamment.

27 diagnostics ont déjà été réalisés en 2023 et cette action se poursuivra en 2024.

En parallèle, le guide « comment gérer ses déchets d'activité » a été envoyé à tous les acteurs économiques des Mauges. Ce guide est un outil pour aider dans la réduction et la valorisation des déchets issus de l'activité économique.



Ôsez Mauges continue ses actions dans le développement du tourisme durable

Pour cette année 2023, Ôsez agit en faveur du tourisme durable, de diverses manières :

- Ôsez Mauges participe au *Club Passeport Vert* d'Anjou Tourisme, une démarche collective à l'échelle du département et qui a permis la création d'un kit de sensibilisation aux écogestes. Des séjours sans voiture au niveau départemental sont également en cours d'élaboration.

- Pour ce qui concerne la valorisation des produits locaux, les producteurs en vente directe sont désormais référencés sur osezmauges.fr. Une opération de promotion

des produits du territoire "Tables des Mauges, Tables de Loire" est menée dans les 12 restaurants. En parallèle, Ôsez Mauges a organisé une Masterclass réunissant une trentaine de professionnels du tourisme sur le thème des produits locaux le 19 octobre dernier.

- En nouveauté 2023, les chiffres-clés du tourisme dans les Mauges ont été édités. Ils mettent en exergue l'importance de l'activité touristique sur le territoire. Cet état des lieux met également les labels en avant dont l'Ecolabel Européen, obtenu par le Château de la Turmelière à Liré fin 2022.

- Pour limiter l'usage du papier, les stocks de brochures "Inspirations" édités en 2022, seront suffisants pour assurer la saison 2024.

- Un travail a aussi été réalisé auprès des professionnels du tourisme : il s'agissait de faire la promotion des relais des financements, les formations possibles dans le développement du tourisme durable et les labels éco-responsables, via la newsletter professionnelle, diffusée à tous les prestataires touristiques loisirs et affaires du territoire.

- Une étude d'opportunité a été lancée sur la valorisation du patrimoine végétal : enquêtes, entretiens et ateliers ont été réalisés pour co-construire un plan d'actions.



Masterclass avec les professionnels du tourisme sur le thème des produits locaux – Octobre 2023 - © D.Drouet

*Tables des Manges,
Tables de Loire*

Du 25 novembre 2023
au 21 avril 2024



**12 dates pour apprécier
le savoir-faire de nos chefs !**

Entre Angers, Nantes et Cholet,
régalez vos papilles.

Le service Culture participe aussi à la dynamique d'une consommation plus responsable et locale

Depuis tout temps, et de plus en plus, le personnel en charge de l'accueil des artistes de la saison Scènes de Pays est sensibilisé et agit pour limiter le gaspillage, les emballages et favoriser l'achat de produits locaux. Parmi, les dernières actions mises en œuvre :

- Supprimer les bouteilles d'eau en plastique (sauf sur scène), en encourageant chacun à venir avec sa propre gourde ;
- Privilégier l'achat de produits en vrac, conservés en bocaux, pour les caterings des équipes artistiques ;
- Travailler avec les fournisseurs et les restaurateurs locaux...

C'est avec cette conviction et volonté d'agir que les traditionnels bouquets de fleurs remis aux artistes à la fin de leurs spectacles ont été remplacés par des produits « Made in Mauges » gracieusement offerts par leurs producteurs.

Parallèlement, il y aussi la volonté de limiter la consommation de papier, en proposant dorénavant de lire le programme de salle de chaque spectacle en scannant un QR code affiché.

6. Impliquer et mobiliser les élus, les services et le territoire autour des enjeux de développement durable

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Enjeux :

- Prendre en compte les 5 finalités du développement durable dans la prise de décision et les projets
- Développer un management transversal de la politique
- Impliquer les acteurs locaux, les habitants, les partenaires institutionnels, les services, les élus et les instances participatives
- Associer d'autres territoires et collectivités vers des objectifs partagés et des moyens mutualisés
- Quantifier les objectifs stratégiques de la politique à différentes échéances en s'appuyant sur une démarche prospective
- Etablir un dispositif d'évaluation avec définition de cibles et mise en place d'outils d'indicateurs et tableaux de bord.



Remise de la labellisation 2 étoiles de l'ADEME, pour la démarche « Territoire engagé, transition écologique »

Bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat

Le service Habitat a produit cette année, le bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat, effectif jusqu'en 2025. Construit autour de 17 actions, le PLH a déjà permis d'accomplir un certain nombre de mesures : l'ouverture de la Maison de l'Habitat, la lutte contre la précarité énergétique, la rénovation énergétique, la lutte contre l'habitat vétuste et inoccupé ou encore l'adaptation des logements pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Lors de ces deux dernières années, plus de 1000 ménages ont pu bénéficier d'une aide financière de la collectivité. Pour réaliser un premier bilan, Mauges Communauté a réuni les acteurs de l'habitat dans les Mauges : élus, bailleurs, associations et l'Etat.

Pour évaluer les effets de la politique locale, les partenaires se sont réunis en fin d'année 2022 afin de réfléchir ensemble sur les perspectives d'amélioration et les réorientations éventuelles. L'objectif était de proposer de nouvelles pistes d'actions et de s'adapter à de nouveaux enjeux et contextes. Les productions collaboratives de cette rencontre ont permis d'alimenter le bilan à mi-parcours produit en 2023. Celui-ci a ensuite été validé par les élus au printemps dernier.



Les élus visitent le village de Trentemoult à Rezé

Cette année, des élus et agents de Mauges Communauté ont pu visiter l'ancien village de pêcheurs situé à Rezé, qui a muté en une quinzaine d'années. L'objectif était d'évaluer le ressenti dans un village où le cadre de vie est valorisé et mis en avant par la seule initiative privée. Les hauteurs d'habitation, les détails qualitatifs et la convivialité des espaces partagés ont fait l'objet de débat en commission urbanisme. Ainsi la densité des constructions a pu être évaluée sur site et sensibiliser sur l'économie de foncier tout en prenant en considération le besoin de lieux publics et paysages de qualité et de lieux de rencontre.

La mobilisation interne des agents de Mauges Communauté

Fortement investie pour les enjeux de développement durable, Mauges Communauté cherche à s'appliquer en interne des objectifs ambitieux d'administration exemplaire, et qui s'inscrivent dans les démarches de responsabilité sociale des organisations.

Les démarches internes prises par Mauges Communauté en 2023 s'articulent autour de 4 domaines :

- Les mobilités ;
- La gestion des déchets ;
- L'alimentation ;
- La formation et la sensibilisation aux enjeux de la transition écologique.

Les mobilités

Comme tous les employeurs du territoire des Mauges, Mauges Communauté est concernée par la question de la mobilité domicile-travail.

Il existe peu de transports en commun pour se rendre à Mauges Communauté. Aussi, les modes de transports individuels concernent tous les agents et agentes.

La collectivité cherche donc à s'impliquer sur cette question avec deux axes :

- Réduire le recours à la voiture pour celles et ceux qui vivent au plus près (notamment sur la commune déléguée de Beaupréau) ;
- Encourager au maximum le covoiturage afin de réduire au maximum l'autosolisme.

Dans ce cadre, la collectivité a pu proposer trois outils.



Tout d'abord, Mauges Communauté a adopté un nouveau forfait de mobilités durable. Cet outil offre une prime de 100€ à 300€ pour les agentes et agents qui réalisent un certain nombre de trajets domicile-travail en mode doux ou en covoiturage. Ce nouveau forfait permet :

- D'avoir trois niveaux de prime : 100€ pour 30 trajets, 200€ pour 60 trajets et 300€ pour 100 trajets ; là où le précédent forfait ne permettait qu'une prime de 200€ pour 100 trajets, ce qui pouvait décourager les efforts en raison de l'effet de seuil.

- De prendre en compte tous les modes doux dans le forfait, là où la version précédente ne concernait que le covoiturage.

En second lieu, et en complément du forfait mobilités durables, Mauges Communauté a proposé, lors de la semaine de la mobilité 2023 d'accélérer le covoiturage en établissant des trajets de covoiturage. L'idée est de s'appuyer sur le concept des transports en commun, qui ont des lignes avec des arrêts afin de l'appliquer au covoiturage. Le système peut encore être amélioré en 2024 en animant mieux ces lignes, notamment pour les nouveaux arrivants.

Enfin, Mauges Communauté a travaillé en 2023 à l'optimisation de son parc de véhicules de service. A l'occasion de cette refonte, deux nouveautés sont à souligner :

- Davantage de fonctionnement en «pool» de véhicule et moins en individuel, afin d'optimiser au maximum le parc et donc avoir moins de véhicules ;

- Pour celles et ceux qui bénéficient d'un remisage à domicile permanent, un encouragement à covoiturer pour les trajets domicile-travail ; voire une obligation de réaliser 25 covoiturages par an pour une partie des bénéficiaires.

La prévention et la gestion des déchets

Mauges Communauté a travaillé sur la question de la prévention et de la gestion des déchets autour de trois actions principales.



Tout d'abord, le tri des déchets des agentes et agents a été totalement modifié. Désormais, les bureaux ne sont plus équipés de poubelles. L'ensemble des déchets est centralisé dans des bornes de tri centralisés par étage. Ce système permet un meilleur tri, et donc une meilleure valorisation des déchets. La borne de tri du réfectoire de la collectivité est particulièrement utile.

Ensuite, la collectivité s'est engagée pour organiser au maximum des événements sans déchets. Ainsi, à titre d'exemple, des bouteilles

en verre ont été achetées afin d'éviter d'acheter des bouteilles d'eau jetable.

Enfin, les agentes de l'équipe de prévention des déchets ont réalisé une action de prévention à l'intention de tous les collègues à l'automne 2023 dans les locaux de Mauges Communauté, afin de sensibiliser et former chacune et chacun à ces enjeux.

L'alimentation

Mauges Communauté cherche à promouvoir une alimentation durable, locale et de qualité.

En 2023, l'opportunité lui a été donnée par des agriculteurs et agricultrices de pouvoir bénéficier de produits locaux et durables livrés à Mauges Communauté. Ainsi, les agentes et agents peuvent s'approvisionner très facilement.

L'initiative a commencé en 2023 avec des œufs bios et devrait se poursuivre avec d'autres produits, notamment des légumes, en 2024.



La formation et la sensibilisation aux enjeux de la transition écologique.

Mauges Communauté travaille fortement à la sensibilisation et à la formation de tous ses agents et agentes aux enjeux de la transition écologique.

Ainsi, la collectivité a pu organiser en interne deux sessions de Fresque du climat et deux sessions d'Atelier 2 tonnes.

De plus, Mauges Communauté coordonne au niveau du bloc local le projet de Mauges Académie, qui a pour but d'élargir les enjeux de formation sur les transition et de mutualiser les forces des collectivités à ce sujet.

Ces quatre axes d'action témoignent de la mobilisation forte en interne autour du développement durable.



Fresque du climat

5^e édition pour *Changer d'ère*



L'événement annuel de Mauges Communauté sur la transition écologique s'est déroulé le 17 et 18 novembre 2023 à Mauges-sur-Loire, aux Jardins de l'Anjou de la Pommeraye. Il a réuni 1 200 personnes. Le thème central de cette édition était « Mauges 2050 » avec pour objectif de projeter les habitants dans l'avenir du territoire. De nombreuses animations offraient matière à réflexion sur l'habitat durable et des mobilités douces, explorant technologies du futur qu'elles soient low tech (concentrateur solaire, initiatives solidaires, velhio...) ou high tech (réalité virtuelle, intelligence artificielle, imprimerie 3D dans la construction...). Une façon de sensibiliser les habitants aux enjeux auxquels le territoire doit faire face dans un contexte de changement climatique.



Les entreprises et élus étaient invités à une première journée dédiée le vendredi pour assister à des ateliers et débats autour de la construction de demain dans le cadre de l'économie circulaire. L'urbaniste, Sylvain Grisot a animé une conférence sur la transition dans l'aménagement et l'urbanisme circulaire.



Pepper, robot humanoïde invité pour l'occasion

Pendant la journée du samedi, les familles ont pu profiter des activités ludiques et immersives sur l'adaptation au changement climatique. Il y avait notamment le *Labo des Futurs* proposé par le CNAM, des fresques du climat et de la ville mais aussi un escape game *Mission CO2 2050*. De nombreux acteurs du domaine des transitions et de l'habitat ont participé à l'événement (la Maison de l'Habitat, le CPIE, l'association Alisée, des centres sociaux des communes nouvelles, etc.).

Des exposants dans le domaine du bâtiment et de la construction étaient aussi là pour présenter les options de construction d'un habitat plus respectueux de l'environnement et durable. Le service mobilités de Mauges Communauté a exposé ses alternatives à la

voiture (locations de VAE, covoiturage ...) et les plus jeunes ont pu tester le Woodybus. Tous ces ateliers avaient pour objectifs de sensibiliser les habitants aux enjeux auxquels le territoire doit faire face dans un contexte de changement climatique, sur les thèmes de l'habitat et des mobilités.



Exposition sur l'habitat des Mauges en 2050, imaginée par l'IA

IdéO Mauges restitue sa première saisine sur les déchets

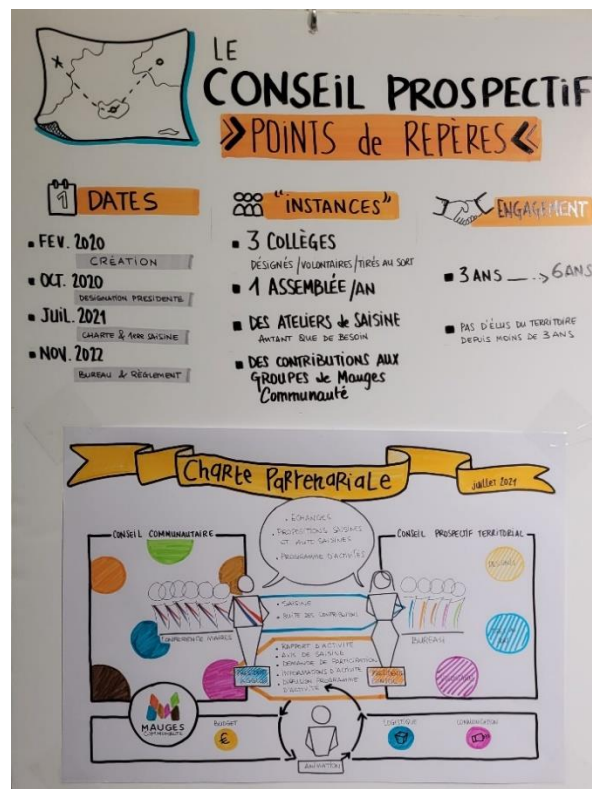
En mars 2023, le conseil prospectif de Mauges Communauté a restitué auprès de ses élus, son travail sur la question du traitement des déchets, à l'avenir sur le territoire. Les membres ont présenté 3 fictions accompagnées de pistes de réflexions sur le sujet. Ces scénarios considèrent plusieurs manières de traiter le déchet :

- Ne pas le produire en privilégiant une approche expérientielle plus que matérialiste (approche zéro déchet)
- Donner de la valeur esthétique et alimentaire (notamment pour les animaux) aux déchets (approche ressource)
- Donner une valeur énergétique aux déchets (approche ressource incinération)

Les membres du conseil ont organisé collectivement leurs réflexions, avec une approche humaine, comportementale, participative et non technique comme on a l'habitude de voir. Les élus se sont montrés curieux et attentifs quant aux conclusions,

rendues sous forme de restitutions graphiques. Lors de ces échanges, les élus ont fait part de leur reconnaissance envers le travail et l'investissement fourni par le conseil. Ils souhaitent tenir compte de l'apport du conseil prospectif dans la conception de politiques publiques futures.

Par la suite, le conseil a organisé deux séances de travail avec le service Déchets pour rendre davantage concrètes les réflexions menées.



Un diagnostic partagé pour l'élaboration du SCoT des Mauges

Depuis septembre 2021, Mauges Communauté a engagé une révision de son schéma de cohérence territoriale, le premier ayant été approuvé en 2013. Pour ce faire, le pôle Aménagement a organisé des ateliers participatifs et des consultations sur plusieurs thèmes sous forme d'ateliers collaboratifs : l'eau, le patrimoine, l'économie, l'agriculture et le dernier ayant préparé le futur Plan d'Aménagement Stratégique, l'atelier « prospectif ».



Ces ateliers ont permis des échanges entre les acteurs du territoire : des élus, des techniciens des communes et de mauges communauté, des acteurs extérieurs (Veolia, la SAUR), la chambre d'agriculture et les agriculteurs, les entreprises, l'agence de l'eau ou encore les syndicats de bassins. L'objectif était de travailler en commun avec ces acteurs principaux du territoire, pour définir au mieux les futures orientations du SCoT :

- Les agriculteurs ont été invités en deux étapes, pour partager leur expérience et leurs attentes, face aux enjeux d'aménagement du territoire et de changement climatique, le 03 février et 17 mars 2023.
- En juillet, Mauges communauté a proposé au sein du tiers-lieu *Synergies* à Saint-Pierre-Montlimart, un atelier axé sur le patrimoine et les paysages des Mauges.
- En octobre dernier, un temps d'échange a été organisé auprès des entreprises pour connaître leurs attentes sur les enjeux économiques. Plusieurs établissements économiques historiques des Mauges ont pu témoigner leur point de vue et les éléments essentiels à garantir pour leur activité. L'application du « Zéro Artificialisation Nette », fait partie des principaux défis que les entreprises doivent relever.
- En novembre, un atelier sur l'eau a été organisé en novembre dernier, pour prendre connaissance de l'état des ressources en eau du territoire et les répercussions du changement climatique sur la sécurité alimentaire, l'économie, la biodiversité ou encore les loisirs et le patrimoine.



- Enfin, en décembre, un dernier atelier dit « prospectif » a réuni l'ensemble des élus des Mauges pour se pencher sur les scénarios d'avenir des Mauges. Ils ont travaillé collectivement en atelier sur des thématiques choisies pour identifier les premières grandes orientations du PAS qui seront travaillées en 2024.



Pour consulter les habitants du territoire, plusieurs méthodes ont été développées. La consultation « *C'est quoi pour vous les Mauges ?* » a été lancée pour recueillir les témoignages des habitants avec la journaliste Lucy Charpie. Son travail a été mis en avant dans le cahier des Mauges 2023. Ses enregistrements sont également consultables en ligne. Aussi, les habitants ont été invités à produire des photographies du paysage des Mauges qui leur paraissait le plus représentatif. Certaines ont permis d'illustrer le magazine. Des étudiants de Nantes Université ont réalisé une étude des facteurs d'attractivité de Mauges Communauté auprès des lycéens et jeunes actifs du territoire. L'objectif est de faire de la jeunesse, un pilier de

la planification du SCoT. Enfin, différents ateliers étaient proposés dans le cadre de la 5e édition de Changer d'ère. Il y avait entre autres, le *Labo des Futurs* proposé par le CNAM. Il a permis aux habitants d'imaginer l'avenir de leur territoire dans un contexte de changement climatique. Les habitants ont également pu faire part de leur avis et de leurs suggestions pour imaginer un territoire plus durable et accessible, grâce à une maquette en bois sous forme de carte. Celle-ci a mis en

lumière les enjeux auxquels sont confrontés les habitants, sur les thèmes de l'habitat et des mobilités.

Parallèlement, le Président a confié au Conseil prospectif Idéomauges, une saisine sur le SCoT. La restitution est prévue pour début 2024. Il s'agit d'un travail plutôt sociologique sur les parcours de vie sur le territoire pour essayer de saisir les évolutions sociétales et anticiper les besoins futurs des habitants.



Escape game de la neutralité carbone, mis en place lors l'événement Changer d'ère - novembre 2023 -

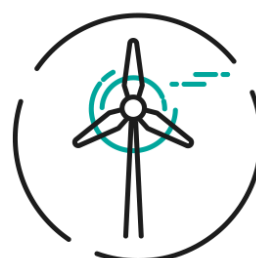
7. Les indicateurs de développement durable



L'objectif de cette dernière partie est de regarder l'évolution des indicateurs de suivi des grandes thématiques du développement durable :

- La consommation d'énergie
- La production d'énergies renouvelables
- Les gaz à effet de serre
- La qualité de l'air
- Les polluants atmosphériques
- L'utilisation des terres
- L'évolution du tonnage déchet
- La consommation d'eau, le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement

Les données récoltées sur ces thèmes nous permettent d'évaluer les objectifs définis en termes de sobriété et de réduction des pollutions.



La consommation d'énergie sur le territoire

Aujourd'hui



des consommations d'énergie

en MWh /habitant entre 2008 et 2021

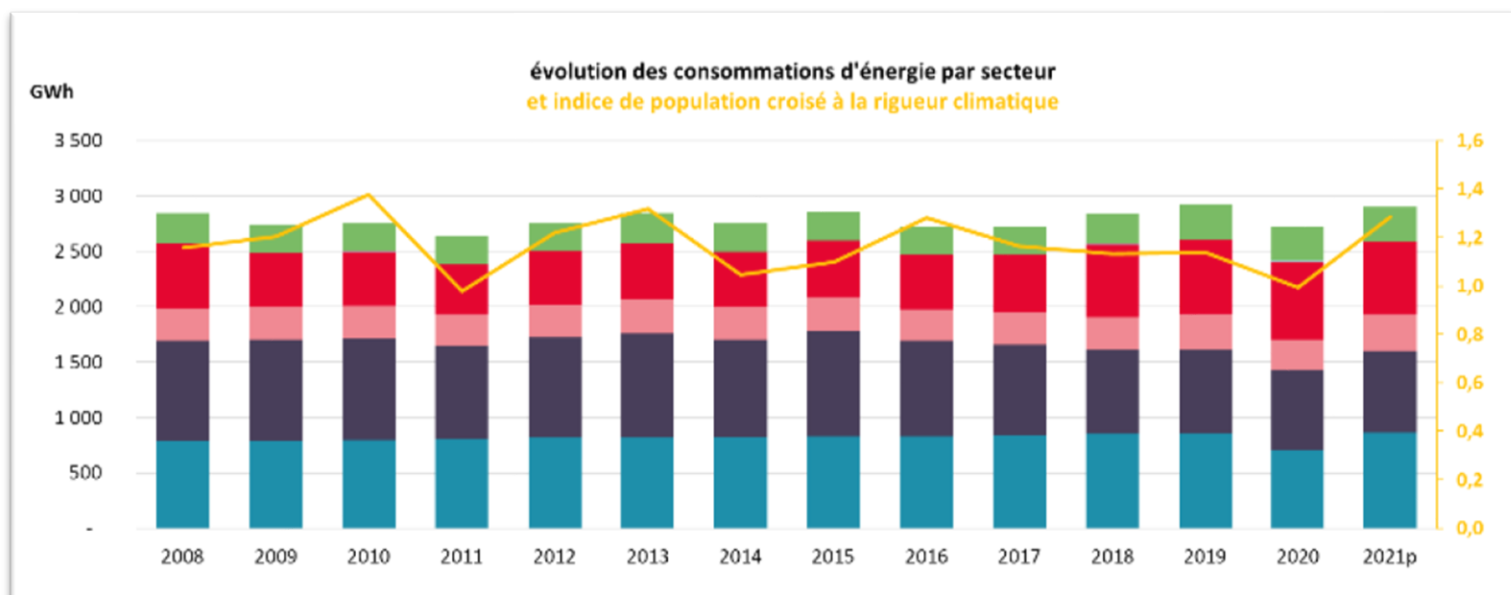
Objectifs du PCAET
prévus à l'horizon 2030



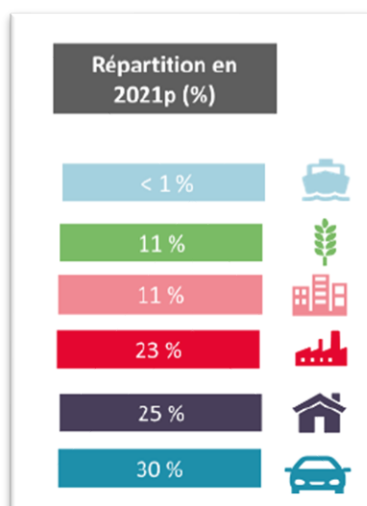
de baisse des consommations
d'énergie par rapport à 2014

(Source : Basemis et Air Pays de la Loire)

Répartition des consommations d'énergie par secteur



Basemis et Air Pays de la Loire



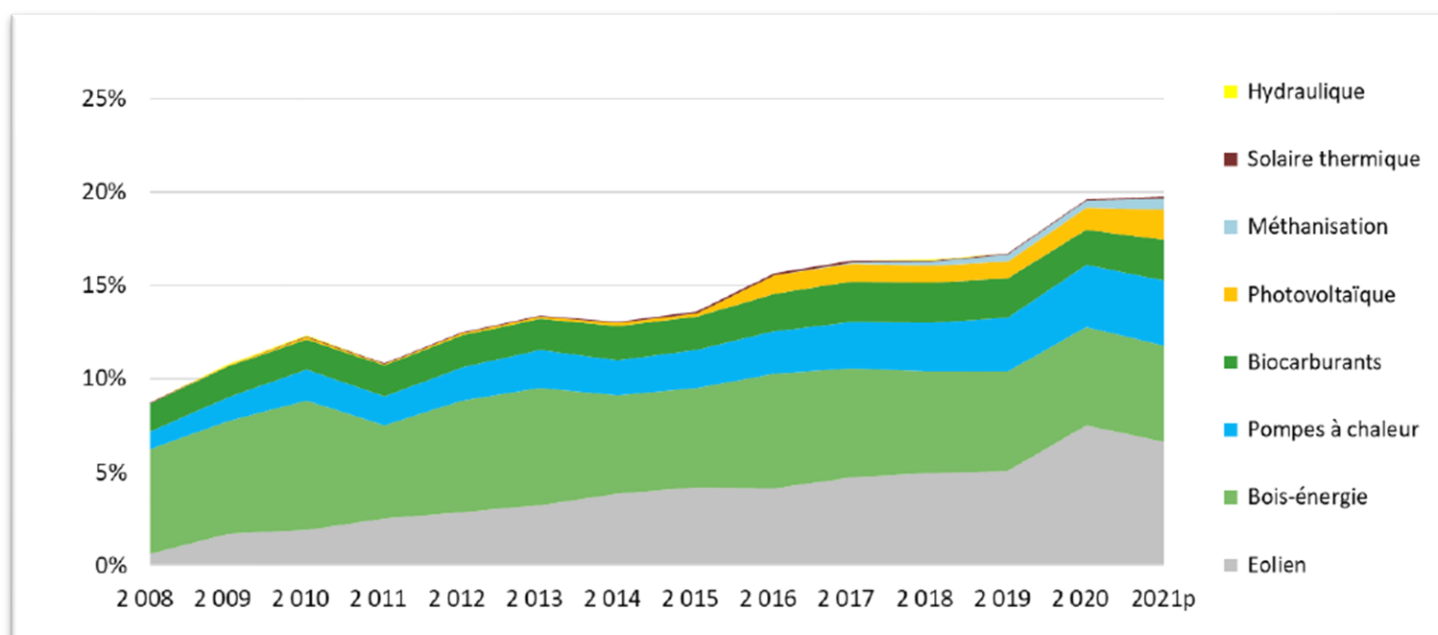
La production d'énergie renouvelables à Mauges Communauté

Objectifs du PCAET prévus à l'horizon 2030

40%

des énergies consommées en 2030 seront
produites par des énergies renouvelables

Production d'énergie renouvelables sur le territoire entre 2008 et 2021



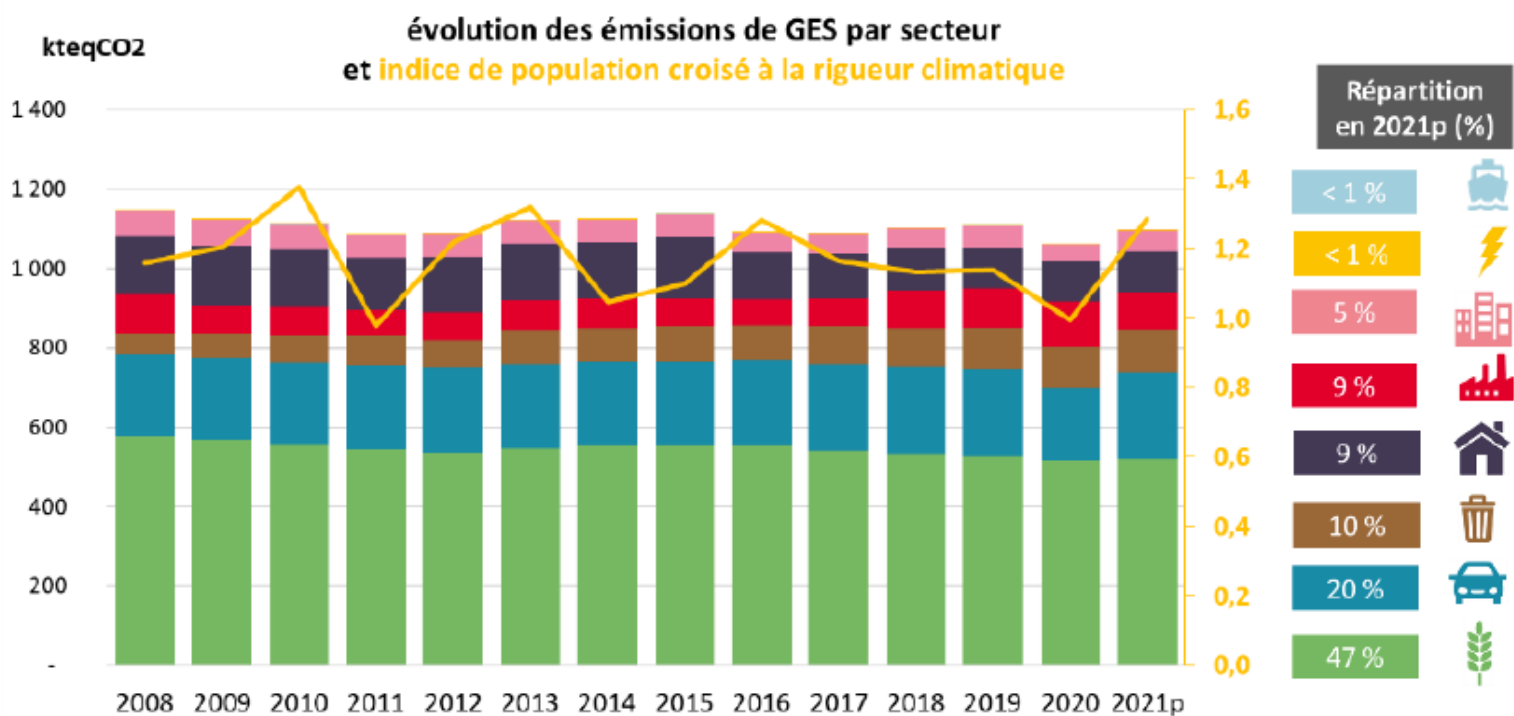
Basemis et Air Pays de la Loire

L'évolution des émissions de gaz à effet de serre

Objectifs du PCAET
prévus à l'horizon 2030

-25%

de gaz à effet de serre
par rapport à 2014

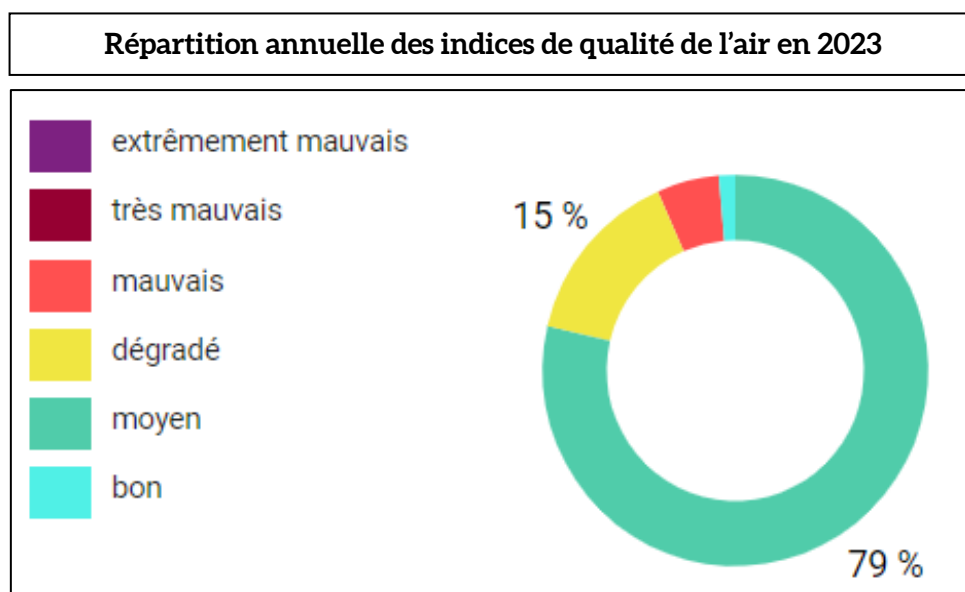


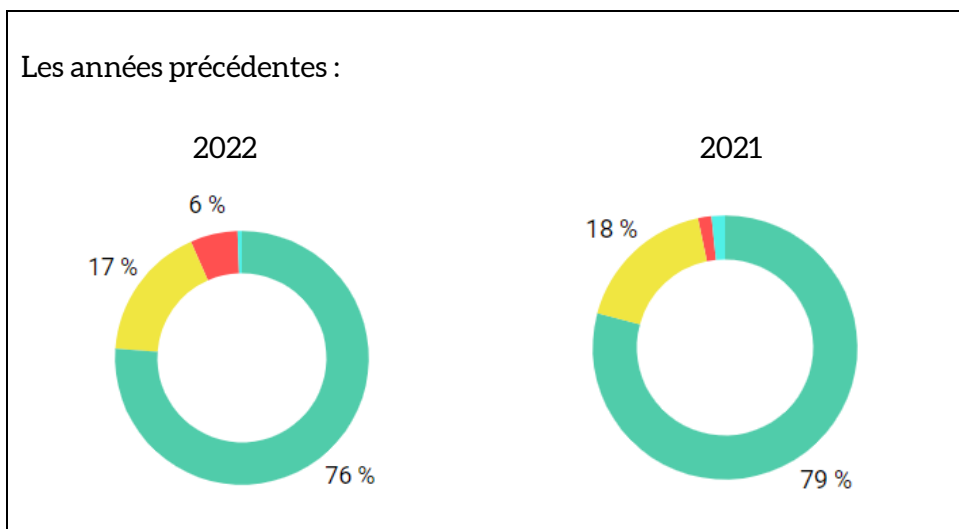
Basemis et Air Pays de la Loire

Synthèse des émissions de gaz à effet de serre en fonction des secteurs

 Agriculture	 Transports routiers	 Traitement des déchets	 Secteur résidentiel	 Industries
Entre 2008 et 2021 Légère baisse de 3 points de %  <i>L'élevage bovin représente la plus grande part des émissions de GES pour l'agriculture</i>	Entre 2008 et 2021 Augmentation de 7 %  <i>Augmentation du trafic routier sur l'A87 et la N249</i>	Entre 2008 et 2021 GES multipliées par 2  <i>Augmentation de la capacité de stockage de déchets non-dangereux</i>	Entre 2008 et 2021 Baisse de 31 %  <i>Augmentation de la part de l'électricité et baisse des énergies fossiles</i>	Entre 2008 et 2021 Baisse de 2 %  <i>Augmentation du recours au gaz naturel et à l'électricité</i>

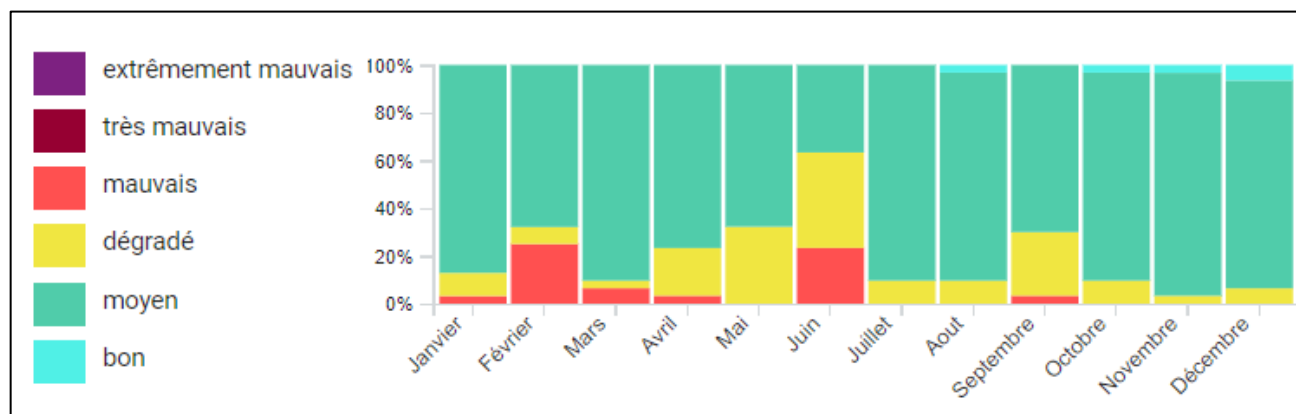
La qualité de l'air en 2023 à Mauges Communauté





Source : Air Pays de la Loire

Répartition mensuelle des indices de qualité de l'air en 2023



Les polluants atmosphériques

Evolution des polluants atmosphériques sur le territoire de Mauges Communauté :

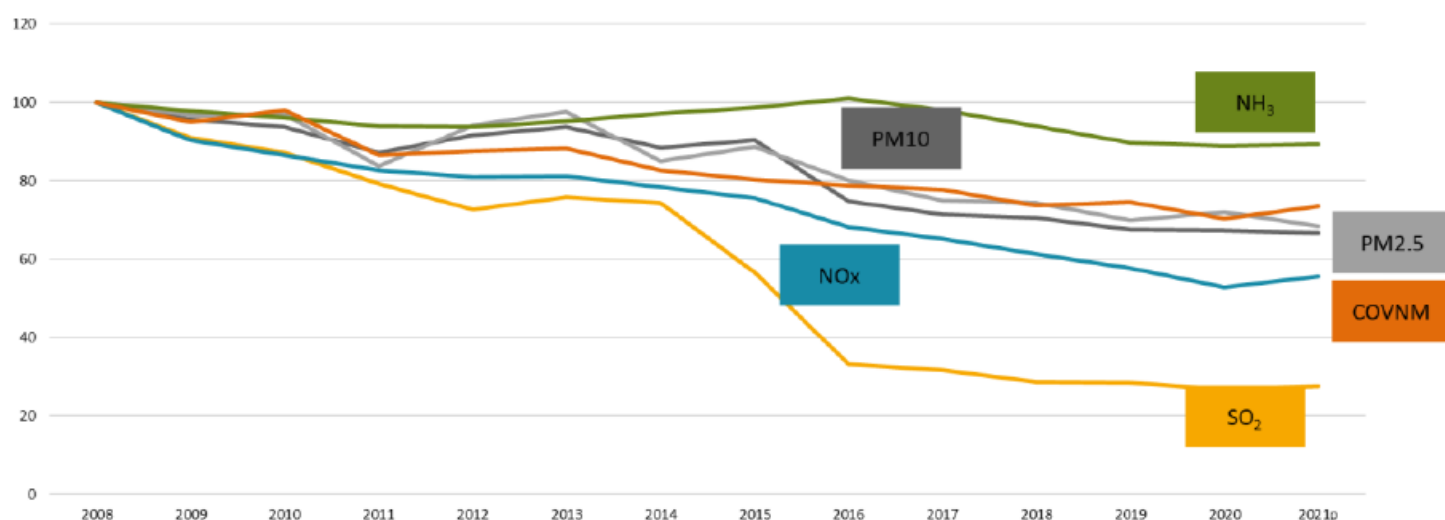
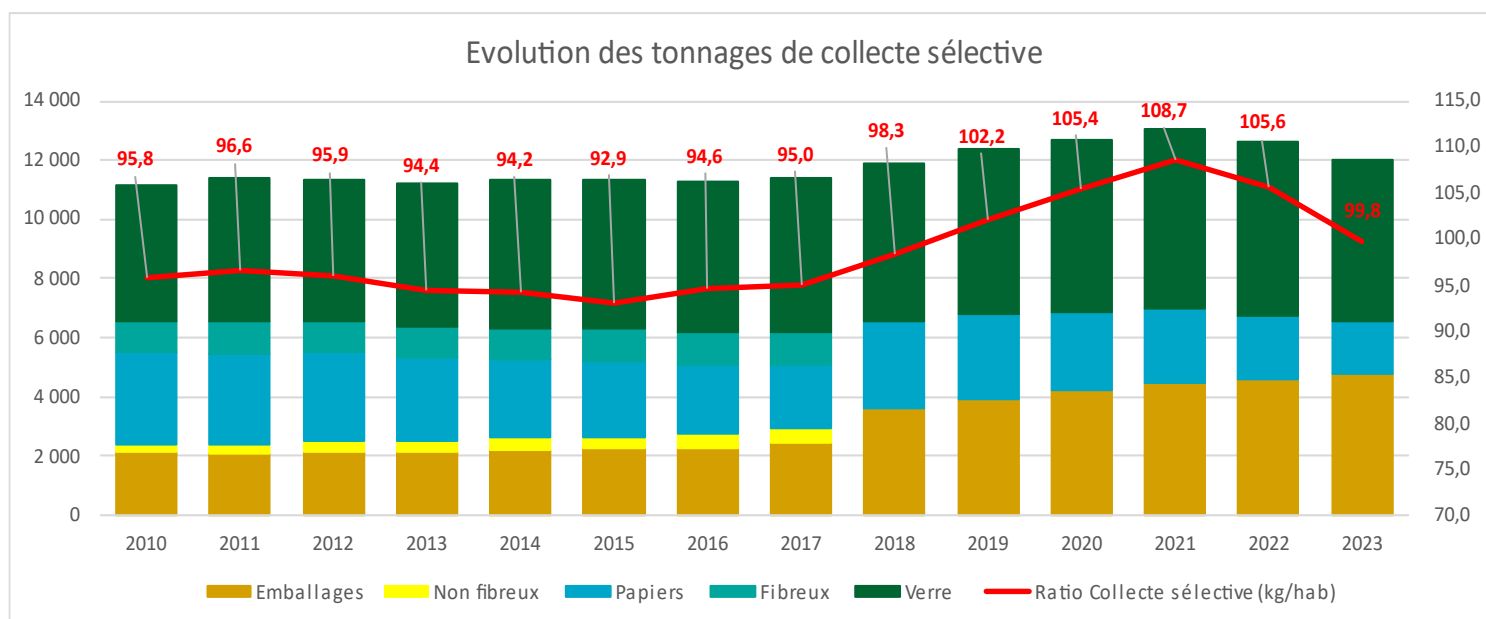
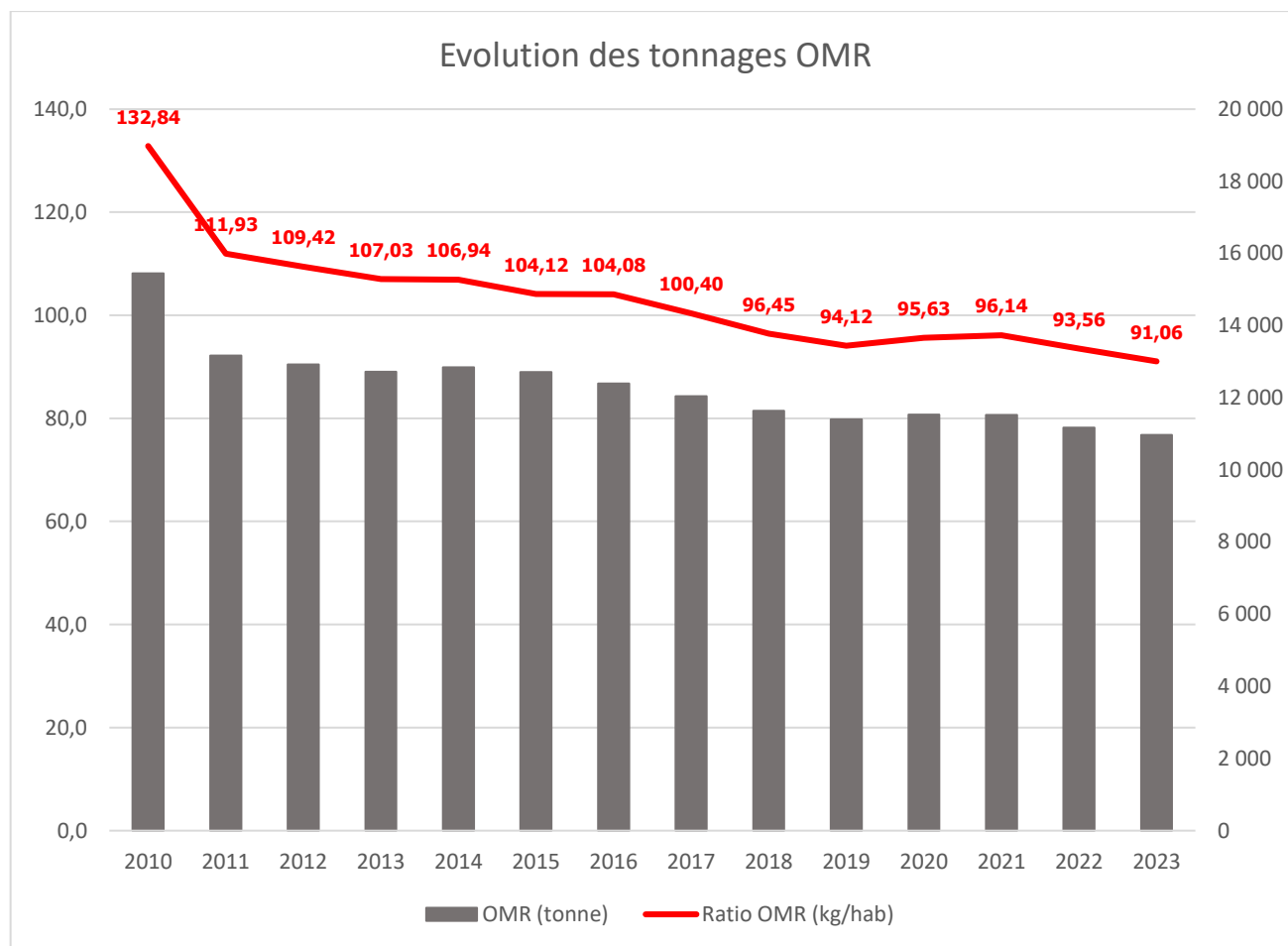
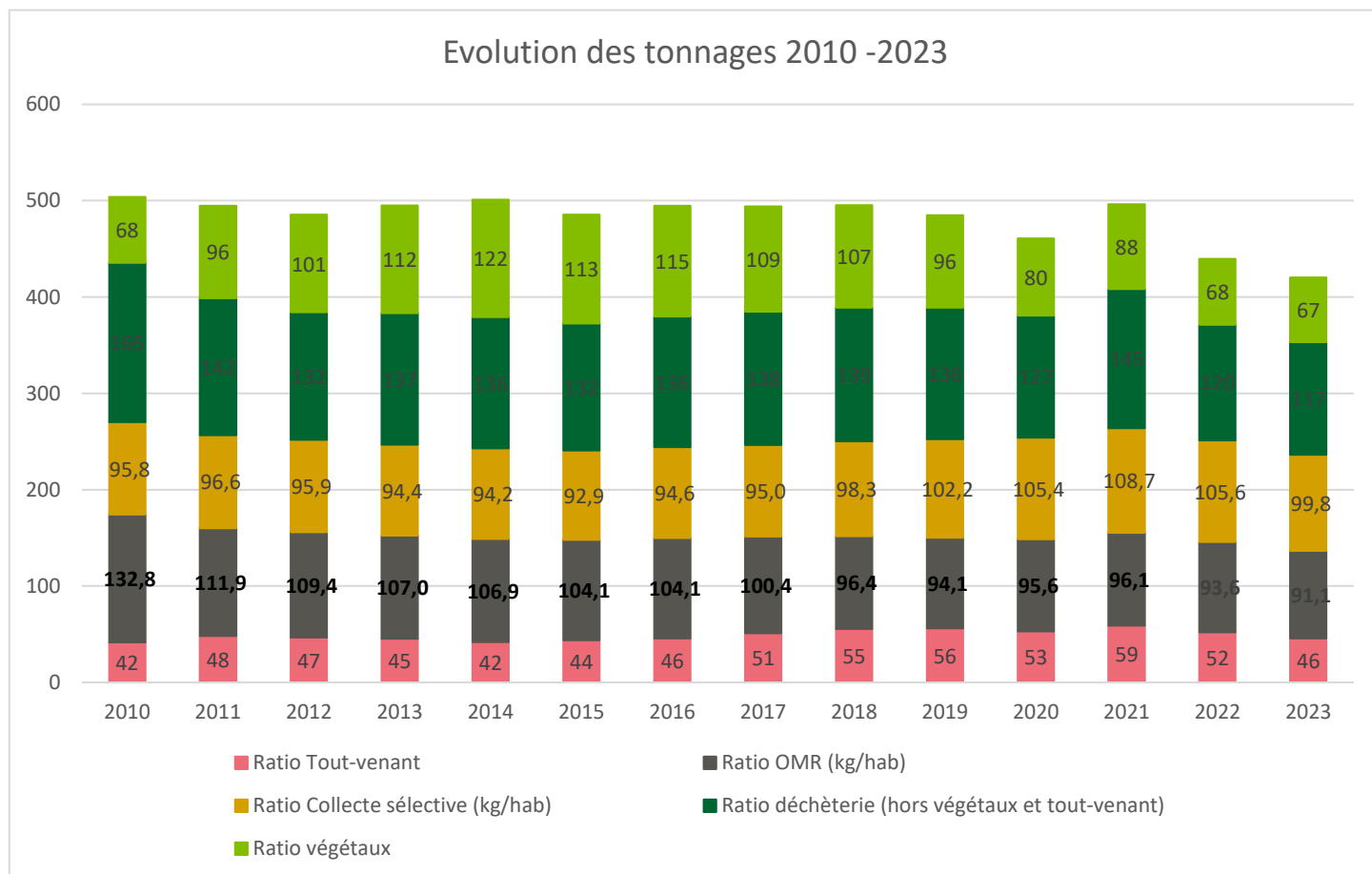


Figure 4 : Evolution des émissions de polluants atmosphériques à l'échelle de la CA Mauges Communauté (base 100 en 2008) de 2008 à 2021_p (Source : Air Pays de la Loire, BASEMIS® V7)

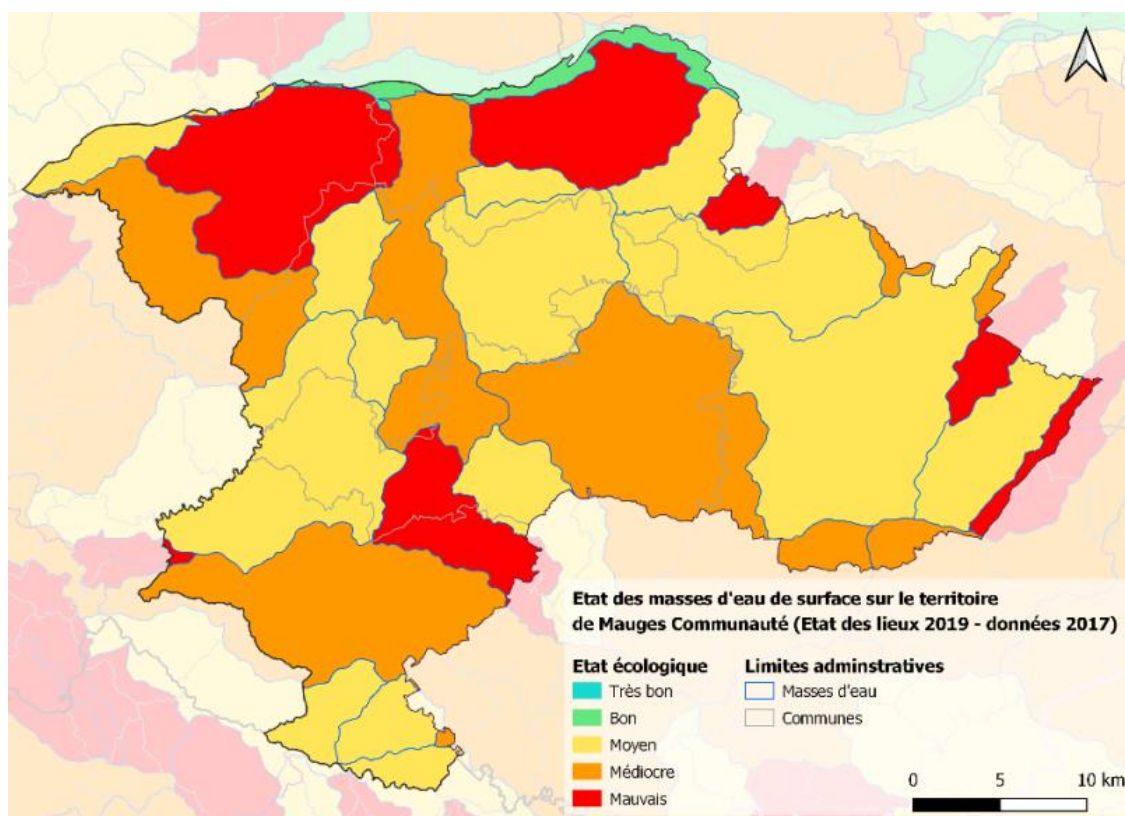
Type de polluant atmosphérique	Dioxyde de soufre (SO ₂)	Oxyde d'azote (No _x)	Particules fines (PM10 et PM2.5)	Ammoniac (NH ₃)	COVNM (Composés organiques volatils non méthaniques)
Evolution depuis 2008	↘ -72%	↘ -44%	↘ -36 % et -47 %	↘ - 11% (depuis 2005)	↘ - 26 %
Principaux secteurs émetteurs	Résidentiel tertiaire (chauffage au fioul) et industrie (construction et secteur agro-alimentaire)	Transports routiers et agriculture	Transports routiers et combustion de bois, fioul	Agriculture	Résidentiel et industries
Raisons de la baisse/stagnation	Réglementations plus importantes pour les industries et baisse de l'utilisation des produits pétroliers	Normes européennes sur les pots catalytiques améliorations des machines agricoles	Filtres à particules obligatoires depuis 2011, amélioration des techniques de chauffage	Diminution des émissions de culture (-11 %) et de l'élevage (-12 %)	Diminution de la consommation de bois-énergie, remplacement progressif des appareils performants. Secteur industriel : réduction de l'usage des solvants dans les procédés industriels
Conséquences sur la santé et l'environnement	Irritant des muqueuses et voies respiratoires. Contribue aux phénomènes de pluies acides et dégradent les bâtiments	Contribue à l'apparition de smogs et de pluies acides	Causent des problèmes de voies respiratoires	Acidification et eutrophisation des milieux, contribution indirecte au changement climatique et conséquences sur la santé	Contribue à l'effet de serre, conséquences sur la santé aussi.
Objectifs du PCAET	 En cours Si la tendance se poursuit, l'objectif sera respecté	 Vigilance L'objectif à l'horizon 2020 n'est pas atteint. Efforts de réduction à poursuivre (en particulier sur le secteur du transport routier)	 En cours PM2.5 : objectif 2020 atteint. Les efforts de réduction à maintenir (en particulier pour le résidentiel). PPM10 : si la tendance se poursuit, l'objectif à horizon 2050 pourrait être atteint	 En cours Objectifs à horizon 2020 et 2025 atteints. Les efforts de réduction des émissions sont à maintenir (en particulier pour l'agriculture)	 Vigilance Efforts à amplifier en particulier dans l'industrie (usage de solvants dans les procédés) et du résidentiel (usage de solvants, peintures et chauffage au bois domestique)

L'évolution du tonnage déchet





La consommation d'eau, le renouvellement des réseaux et systèmes d'assainissement



Etat des masses d'eau de surface sur le territoire des Mauges

L'eau potable et les réseaux

Exercice	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaire renouvelé en km	20,038	16,413	5,199	8,499	9,308

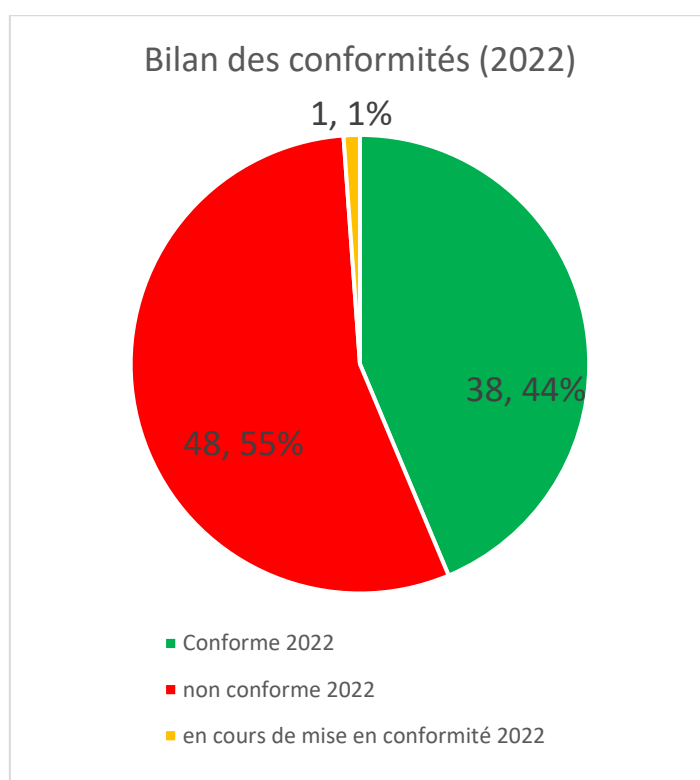
Le prélèvement d'eau potable

Prélèvement d'eau potable en 2022 :

2 082 755 m³

Soit une baisse de 1 % par rapport à 2021

L'assainissement collectif



Exercice	2020	2021	2022	2023
Linéaire renouvelé en km	4,9	1,98	5,55	2,85

www.maugescommunaute.fr



Rue Robert Schuman – La Loge – CS 60111
Beaupréau – 49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex
02 41 71 77 10 // contact@maugescommunaute.fr